



Le client avant tout

metro

RAPPORT ANNUEL 2010

Profil corporatif

Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant 11 milliards \$ et plus de 65 000 employés, METRO est un chef de file dans les secteurs alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario, où elle exploite un réseau de 566 marchés d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C et Food Basics de même que 265 pharmacies principalement sous les bannières Brunet, The Pharmacy et Drug Basics.

Faits saillants de 2010

- Chiffre d'affaires record de 11 342,9 millions \$
- Bénéfice net de 391,8 millions \$, affichant une hausse de 10,6 %
- Lancement de Dunnhumby Canada, qui nous permettra de mieux comprendre les habitudes d'achat de nos clients et de développer des stratégies plus efficaces
- Lancement du programme de fidélisation *Metro & Moi* au Québec qui vient compléter le programme *Air Miles*® en Ontario
- Acquisition et intégration de 15 marchés d'alimentation GP dans l'Est du Québec
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de responsabilité d'entreprise énonçant notre engagement envers le caractère durable de nos activités



Nombre de magasins

Superficie totale*

ALIMENTAIRE	QUÉBEC	ONTARIO	TOTAL	TOTAL
Supermarchés	Metro 224 Metro Plus	Metro 155	379	12,9
Magasins d'escompte	Super C 71	Food Basics 116	187	6,8
TOTAL	295	271	566	19,7
Pharmaceutique	Brunet 185 Brunet Plus Clini Plus	Pharmacy 80 Drug Basics	265	–

* en millions de pieds carrés

metro

metro
PLUS

Super C

food
Basics

DISTAGRO
LE GOÛT DU SERVICE
DIVISION DE METRO INC.

Brunet

Brunet plus

pharmacy

drug
Basics Pharmacy

INFORMATIONS PROSPECTIVES : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considérée comme une information prospective, se reporter à la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion.

Faits saillants financiers de 2006 à 2010

	2010 (52 semaines)	2009 (52 semaines)	2008 (52 semaines)	2007 (52 semaines)	2006 (53 semaines)
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

 (en millions de dollars)

Chiffre d'affaires	11 342,9	11 196,0	10 725,2	10 644,6	10 944,0
BAIIA ^{(1) (2)}	787,0	741,6	638,9	626,3	610,4
Bénéfice d'exploitation	585,8	552,5	462,6	460,6	432,5
Bénéfice net	391,8	354,4	292,2	277,2	252,9
Fonds autogénérés	547,8	520,1	450,2	363,3	392,0

STRUCTURE FINANCIÈRE

 (en millions de dollars)

Total de l'actif	4 821,6	4 658,1	4 425,6	4 292,7	4 166,3
Dette à long terme	1 004,3	1 004,3	1 005,0	1 028,8	1 104,5
Avoir des actionnaires	2 442,8	2 264,1	2 068,3	1 940,0	1 730,9

PAR ACTION

 (en dollars)

Bénéfice net	3,67	3,21	2,60	2,41	2,21
Bénéfice net dilué	3,65	3,19	2,58	2,38	2,18
Valeur comptable	23,25	20,85	18,64	16,88	15,02
Dividende	0,6475	0,5375	0,49	0,45	0,415

RATIOS FINANCIERS

 (%)

BAIIA ^{(1) (2)} /chiffre d'affaires	6,9	6,6	6,0	5,9	5,6
Bénéfice d'exploitation/chiffre d'affaires	5,2	4,9	4,3	4,3	4,0
Rendement de l'avoir des actionnaires	16,6	16,4	14,6	15,1	15,6
Dette à long terme/capital total	29,1	30,7	32,7	34,7	39,0

COURS BOURSIER

 (en dollars)

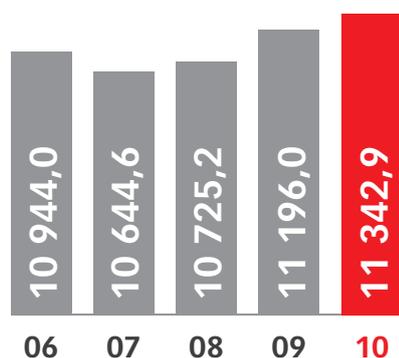
Haut	47,01	40,00	35,85	41,78	36,00
Bas	33,02	27,38	21,00	33,23	28,47
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	45,15	34,73	31,77	35,00	33,60

(1) Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement

(2) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23 du rapport de gestion

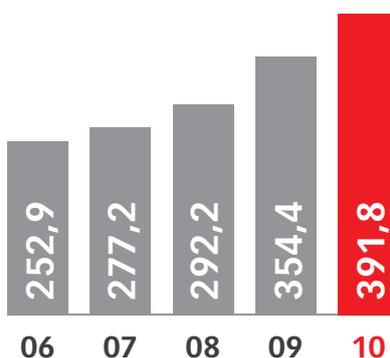
CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions de dollars)



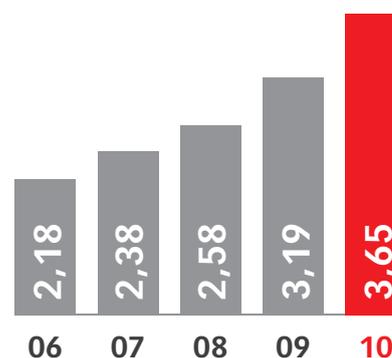
BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars)



BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION

(en dollars)



Message à nos actionnaires



Pierre H. Lessard, FCA
Président exécutif du conseil

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités et des réalisations de METRO pour l'exercice financier 2010. Les objectifs prioritaires établis en 2009 ont été réalisés avec succès, les projets axés sur le client ont été très bien accueillis et l'équipe METRO a obtenu des résultats records.

Le chiffre d'affaires a progressé de 1,3 % pour s'établir à 11 342,9 millions \$. Le bénéfice net a atteint 391,8 millions \$, en hausse de 10,6 % par rapport à 354,4 millions \$ en 2009. Le bénéfice net dilué par action a été de 3,65 \$, en hausse de 14,4 % par rapport à 3,19 \$ l'an dernier. En excluant les éléments non récurrents de 2010 et de 2009, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ pour l'exercice 2010 a été de 382,4 millions \$ comparativement à 359,0 millions \$ pour 2009, une hausse de 6,5 %. Le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,56 \$ par rapport à 3,23 \$, une hausse de 10,2 %. Le rendement de l'avoir des actionnaires a atteint 16,6 % et notre dividende sur une base annualisée a été de 0,68 \$ par action, soit une augmentation de 23,6 %. Le marché a reconnu notre performance alors que le cours de clôture de nos actions était de 45,15 \$ à la fin de l'exercice financier comparativement à 34,73 \$ l'an passé, soit une augmentation de 30,0 %.

METRO a réalisé une solide performance dans un contexte économique difficile. Dans l'ensemble, nos volumes ont augmenté, mais les effets de la dernière récession ont suscité la prudence des consommateurs. Pour la première fois de notre histoire, la déflation des prix de certaines catégories de denrées, en grande partie attribuable aux fluctuations des devises, a persisté presque toute l'année et a eu une incidence négative sur le chiffre d'affaires de nos magasins comparables.

Nous avons relevé ces défis en nous concentrant sur les besoins de nos clients, en maintenant un haut niveau d'exécution, en ralliant un groupe d'employés dévoués et en nous efforçant de constamment maximiser la valeur aux actionnaires.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2010

Notre stratégie axée sur l'approche-client est le fondement même de notre plan d'affaires. L'un des éléments déterminants de cette stratégie est Dunhumby Canada. Cette coentreprise exclusive nous permet de

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23 du rapport de gestion

Nous avons relevé ces défis en nous concentrant sur les besoins de nos clients, en maintenant un haut niveau d'exécution, en ralliant un groupe d'employés dévoués et en nous efforçant de constamment maximiser la valeur aux actionnaires.

disposer des outils et de l'expertise qui nous aident à mieux comprendre les habitudes de consommation de nos clients, et à transformer ces connaissances en stratégies de mise en marché et de marketing efficaces.

Afin de tirer parti au maximum de ces capacités, nous avons mis en place notre programme de fidélisation *Metro & Moi* au Québec, qui vient compléter le programme de récompenses *Air Miles*® offert dans nos supermarchés Metro en Ontario. Ces programmes nous donnent la possibilité de recueillir les données précises sur les transactions et de récompenser nos clients fidèles en leur offrant des rabais et des offres promotionnelles personnalisés. Le lancement de la carte de fidélité *Metro & Moi* a été un franc succès et jusqu'à présent, nous avons dépassé nos objectifs au chapitre des adhésions, avec près de 900 000 membres, de l'utilisation de la carte et de la valeur moyenne des transactions.

Nous avons augmenté notre part de marché au Québec pendant l'exercice 2010. Nos magasins exploités sous les bannières Metro et Super C ont mieux performé que le marché. Afin de renforcer notre position dans l'Est du Québec, nous avons intégré sous la bannière Metro les 15 marchés d'alimentation GP acquis en début d'exercice.

Depuis la conversion de nos supermarchés en Ontario à la bannière Metro en 2009, nous avons maintenu notre position de deuxième plus important détaillant alimentaire de la province, et nous nous employons activement à améliorer l'expérience de magasinage de nos clients. Le marché ontarien demeure un marché très difficile, caractérisé par une concurrence intense dans le segment des magasins d'escompte et par un environnement promotionnel agressif. En 2010, dans le but d'améliorer notre capacité concurrentielle, nous avons conclu avec notre transporteur en Ontario un nouveau contrat qui nous permettra⁽¹⁾ de réduire nos coûts d'exploitation. Nous avons également négocié avec succès une nouvelle entente d'une durée de quatre ans avec les employés d'entrepôt de Toronto qui donnera⁽¹⁾ lieu à une réduction de coûts et augmentera notre souplesse opérationnelle afin d'assurer un meilleur service aux magasins.

Au cours de la dernière année, METRO a continué de renforcer son réseau de pharmacies. Le Québec compte maintenant 125 pharmacies opérant >



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

(1) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion

- > sous les bannières Brunet et Brunet Plus, ainsi que 60 pharmacies Clini Plus. En Ontario, notre réseau comprend 80 pharmacies sous les bannières Pharmacy et Drug Basics. La réforme adoptée par le gouvernement de l'Ontario, qui réduit le prix des médicaments génériques, aura⁽¹⁾ une incidence sur nos résultats et nous nous attendons⁽¹⁾ à une réforme similaire au Québec. Nous avons donc mis en place des projets de baisse de coûts afin d'atténuer l'impact sur les résultats de notre division pharmaceutique.

Enfin, au cours de l'exercice 2010, nous avons élaboré une feuille de route décrivant notre plan d'avenir en matière de responsabilité d'entreprise. Les piliers de ce plan sont harmonisés à notre stratégie d'entreprise : une clientèle comblée, le respect de l'environnement, une collectivité valorisée et des employés engagés. C'est dans le cadre de cet engagement qu'en septembre, nous avons mis en place une politique de pêche durable et avons cessé la vente de sept espèces de poissons menacées.

PRIORITÉS DE 2011

Nous nous attendons⁽¹⁾ à ce que la lenteur de la reprise économique continue de se faire sentir sur les dépenses des consommateurs en 2011. Nous sommes néanmoins confiants⁽¹⁾ en notre capacité à bien satisfaire les attentes de nos clients.

L'exploitation d'un réseau de magasins d'excellente qualité demeure en tête de nos priorités. Au cours de l'exercice 2011, nous prévoyons⁽¹⁾ investir quelque 225 millions \$⁽¹⁾ dans la modernisation de notre réseau de magasins. Nous chercherons⁽¹⁾ à élargir la fidélité de notre clientèle et à augmenter leurs dépenses chez nous en misant sur les programmes de fidélisation *Metro & Moi* et *Air Miles*®. Nous nous engageons à constamment améliorer notre offre de produits en mettant un accent particulier, cette année, sur les fruits et légumes frais dans toutes nos bannières. Nous contrôlerons⁽¹⁾ rigoureusement nos coûts, développerons⁽¹⁾ nos ressources humaines et rechercherons⁽¹⁾ des occasions de croissance par le biais d'innovations internes et d'acquisitions stratégiques. Nous croyons⁽¹⁾ qu'en concrétisant ces priorités, nous continuerons⁽¹⁾ à créer de la valeur tant pour nos clients que pour nos actionnaires.

REMERCIEMENTS

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos clients pour leur fidélité soutenue, nos employés et l'équipe de direction pour leur dévouement et les très bons résultats enregistrés en 2010. Nous tenons également à remercier les membres du conseil d'administration pour leurs conseils, et à souligner tout particulièrement la contribution de Bernard Roy, qui quittera le conseil d'administration en janvier. Administrateur depuis 1990, M. Roy a siégé à plusieurs comités du conseil d'administration et s'est avéré un fervent partisan des nombreux changements survenus au sein de l'entreprise au cours des 20 dernières années. Ses sages conseils nous manqueront.

Nous tenons finalement à vous remercier, chers actionnaires, pour la confiance que vous continuez à nous témoigner. ■



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction



Pierre H. Lessard, FCA
Président exécutif du conseil

(1) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion

L'approche-client

La meilleure exécution

La meilleure équipe

La création de valeur
pour nos actionnaires



Revue des opérations

METRO s'est donnée comme vision d'être le détaillant en alimentation le plus performant au Canada.

Notre mission est de satisfaire nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme. C'est pour atteindre ces objectifs que nous avons élaboré une stratégie d'affaires fondée sur quatre piliers : l'approche-client, la meilleure exécution, la meilleure équipe et la création de valeur pour nos actionnaires.



L'approche-client

METRO a été fondée il y a plus de 60 ans par des épiciers indépendants fiers de bien connaître leur clientèle et de lui offrir un service hors pair. Dans le contexte hautement concurrentiel du marché actuel, la réalisation de très bons résultats dépend de plus en plus de notre capacité à accroître le nombre de clients fidèles et à faire en sorte de les inciter à augmenter leur panier d'achats chez nous. Offrir de bons produits, au bon moment, dans le bon magasin et au juste prix, est indispensable.

C'est pourquoi METRO a lancé la coentreprise Dunnhumby Canada : s'allier à des experts en marketing de fidélisation afin de mieux comprendre les besoins de nos clients et d'élaborer des stratégies axées sur ces derniers.

Lorsque nos clients utilisent leur carte de fidélité dans nos supermarchés Metro, nous recueillons des données desquelles nous tirons des informations qui nous permettent d'améliorer et d'actualiser notre gamme de produits, nos prix et nos offres promotionnelles. De plus, nous pouvons établir une communication individuelle avec nos clients et personnaliser nos programmes promotionnels en conséquence.

La mise en œuvre de programmes de fidélisation fait partie intégrante de notre engagement envers le client. En Ontario, nos supermarchés Metro offraient déjà la populaire carte de fidélité *Air Miles*® et nous avons lancé, en 2010, *Metro & Moi*, une carte de fidélité conçue spécialement pour nos supermarchés Metro au Québec. Avec *Metro & Moi*, nos clients accumulent des points « m » pour chaque dollar dépensé et peuvent obtenir jusqu'à dix fois plus de points « m » grâce à des offres spéciales. La fidélité des clients est récompensée par des bons d'achat et des offres-coupons sur leurs produits favoris qui pourront être appliqués à des achats dans les supermarchés Metro. Le programme a reçu un accueil très enthousiaste de la part de nos clients et a dépassé nos objectifs sur le plan du nombre d'adhésions, du pourcentage de transactions effectuées avec la carte et de la valeur moyenne du panier d'épicerie.

Une bonne approche-client consiste aussi à offrir une qualité et une valeur sans pareil au moyen de nos marques privées *Irresistibles* et *Selection* ainsi que nos marques spécialisées, *Life Smart Mieux-Être*, *BIO* et *Eco*. En 2010, notre éventail de produits de marque privée s'est élargi à environ 4 400 articles et les ventes ont dépassé la croissance totale de nos ventes. En plus d'offrir un excellent rapport qualité/prix, ces ventes améliorent les marges brutes et renforcent la fidélité de notre clientèle.

Sachant que la section des fruits et légumes frais est de plus en plus importante pour notre clientèle, nous travaillons sur plusieurs projets, allant de l'approvisionnement et la logistique, à la mise en marché, et à l'exécution en magasin afin que notre offre de fruits et légumes soit à la hauteur des attentes de nos clients. >





- > Nous avons également intensifié nos efforts afin de communiquer directement avec nos clients par le biais de notre site Web convivial et renouvelé; le consommateur y trouve des recettes, une section concours et événements, la circulaire hebdomadaire et un bulletin d'information. Nous menons également des sondages en ligne en vue d'obtenir les commentaires des consommateurs et mesurer leur satisfaction. Enfin, nous avons créé notre page Facebook grâce à laquelle nos clients peuvent interagir avec METRO et nous inclure dans leur réseau social.

En nous fondant sur l'écoute attentive de nos clients et en répondant à leurs besoins, nous réaffirmons les valeurs qui ont fait la force de METRO depuis ses débuts et qui nous permettront⁽¹⁾ de poursuivre notre croissance. ■

(1) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion

La meilleure exécution

Chez METRO, notre capacité d'exécution a toujours été une de nos forces. Axée sur les résultats, notre culture d'entreprise sait récompenser l'excellence opérationnelle. Cette approche a établi le fondement de notre croissance soutenue au cours des deux dernières décennies.

L'équipe METRO s'efforce d'offrir quotidiennement à ses clients des produits de qualité, des bons prix, de même qu'une expérience de magasinage les invitant à revenir. Parallèlement, nous nous concentrons sans relâche sur les résultats, tant par le suivi et le contrôle rigoureux des marges et des coûts que par notre approche hautement disciplinée d'allocation du capital.

Dans le but d'améliorer davantage l'expérience client chez METRO, la Société et ses détaillants ont investi 278,7 millions \$ en 2010 dans la modernisation de son réseau de détail. Nous avons ouvert 13 nouveaux magasins au cours de l'année et en avons agrandi et rénové 35 autres. De plus, nous avons intégré avec succès les supermarchés d'alimentation GP de l'Est du Québec acquis au début de l'exercice et avons procédé à leur conversion à la bannière Metro GP, tout en conservant leur caractère local.

À la fin de l'exercice 2010, notre réseau comptait 566 magasins d'alimentation et 265 pharmacies. METRO est un chef de file dans le marché québécois, où elle a encore réalisé des gains de part de marché, et se classe au second rang en Ontario.

Dans le but de renforcer notre position concurrentielle en Ontario, nous avons négocié un nouveau contrat avec notre transporteur, qui nous permettra⁽¹⁾ de réaliser d'importantes économies. De plus, nous avons conclu une nouvelle entente d'une durée de quatre ans avec nos employés d'entrepôt de Toronto qui entraînera⁽¹⁾ une réduction des coûts tout en augmentant notre souplesse opérationnelle, nous permettant ainsi d'assurer un meilleur service aux magasins. Au rang des réalisations de 2010, mentionnons l'élargissement de la mission de notre équipe d'achats nationaux afin qu'elle inclue non seulement les produits d'épicerie, mais aussi les produits périssables. Ce changement nous aide à réduire nos coûts, à assurer un approvisionnement optimal et à mettre en place l'échange et le transfert de meilleures pratiques entre nos divisions.

Notre division des services alimentaires Distagro évolue au sein d'un environnement extrêmement concurrentiel dans l'approvisionnement de restaurants et de dépanneurs et nous croyons⁽¹⁾ néanmoins que nous pouvons continuer de croître dans ce secteur d'activité.

Notre expertise opérationnelle, notre excellente situation financière et notre capacité démontrée à intégrer avec succès de nouveaux magasins nous aideront⁽¹⁾ à continuer d'assurer la croissance de la Société, de façon organique ou par voie d'acquisitions stratégiques qui pourraient se présenter. ■

(1) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion





metro

NOS CINQ PROMESSES CLIENT



LES BONS PRODUITS



UN BON SERVICE



UN MAGASINAGE FACILE



LE BON CHOIX



LES BONS PRIX

La meilleure équipe

Notre réseau emploie plus de 65 000 personnes au Québec et en Ontario. Le recrutement, la formation et la rétention de la meilleure équipe de notre industrie sont des conditions clés de notre succès. Nous déployons tous les efforts afin de créer une culture d'entreprise dynamique, qui valorise nos employés et leur offre des occasions d'avancement.

À ce titre, nous offrons des programmes de perfectionnement professionnel et menons chaque année des évaluations de rendement visant à favoriser le développement de nos employés de direction. Nous veillons constamment à moderniser nos systèmes de gestion et d'information, et la formation de nos employés à l'égard de l'utilisation efficace de cette technologie est essentielle. Nous offrons également une variété de programmes de formation conçus pour aider nos gestionnaires de magasins à améliorer leur service à la clientèle et leurs compétences en matière de leadership.

L'industrie du commerce de détail est caractérisée par un fort taux de roulement du personnel et un pourcentage élevé d'employés à temps partiel. Nous devons donc maintenir un haut niveau d'engagement, condition sine qua non à l'établissement d'une expérience client positive en magasin. Au cours de la dernière année, nous avons mené un sondage pilote auprès des employés de certains de nos magasins au Québec afin d'évaluer l'engagement des employés et de tisser de meilleures relations avec eux. Les résultats du sondage ont été très positifs et nous procéderons à un sondage similaire dans nos magasins de l'Ontario en 2011.

Nos détaillants affiliés et franchisés au Québec sont également des joueurs clés de l'équipe METRO. Grâce à eux, les programmes et la mise en marché de Metro prennent vie dans les magasins, et le succès rapide qu'a connu le programme de fidélisation *Metro & Moi* cette année est en grande partie attribuable à leur enthousiasme.

À l'origine, METRO était constituée de magasins d'alimentation et de pharmacies qui étaient avant tout des entreprises familiales impliquées dans leur communauté. Nous avons à cœur d'inculquer à l'ensemble des membres de notre réseau cette même culture et de fournir à nos employés les moyens de faire la différence sur leur lieu de travail et au sein des communautés que nous desservons. ■





Nous déployons tous les efforts afin de créer une culture d'entreprise dynamique, qui valorise nos employés et leur offre des occasions d'avancement.

La création de valeur pour nos actionnaires

Placer le client au premier plan, bien exécuter à chaque jour, constituer et maintenir d'excellentes équipes, exercer un contrôle financier strict et investir ses fonds judicieusement : voilà comment METRO a toujours su et continuera⁽¹⁾ de créer, à long terme, de la valeur pour ses actionnaires.

Au cours de l'exercice 2010, l'adhésion à ces valeurs nous a permis d'atteindre des résultats records. Le bénéfice net dilué par action ajusté⁽²⁾ s'est établi à 3,56 \$ par action, une hausse de 10,2 % par rapport à 2009. Notre dividende annualisé a atteint 0,68 \$ par action, soit une augmentation de 23,6 % par rapport à l'exercice précédent, et une 15^e année de hausse consécutive. Le rendement de l'avoir des actionnaires a atteint 16,6 %, marquant ainsi la 17^e année consécutive où il excède les 14,0 %. À la fin de l'exercice, le cours de clôture de nos actions était de 45,15 \$, soit une augmentation de 30,0 % par rapport à l'exercice précédent.

Afin de remettre encore plus de valeur à ses actionnaires, METRO a racheté environ 4 millions d'actions au cours de l'exercice 2010. Cela porte à près de 16 millions le nombre d'actions rachetées depuis l'exercice 2005, pour un montant dépassant les 500 millions \$.

Enfin, nous avons terminé l'exercice 2010 en très bonne situation financière avec un ratio d'endettement (dette à long terme/capital total) de 29,1 %, une valeur en trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevant à 214,7 millions \$ et une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 millions \$.

Nous avons utilisé nos fonds avec prudence, nous concentrant rigoureusement sur les résultats, et nous avons été en mesure de réagir rapidement lorsque les conditions du marché ou autres conditions économiques menaçaient d'éroder nos marges. Notre bilan très solide nous procure la souplesse nécessaire pour continuer d'investir dans notre réseau de magasins et notre infrastructure, tout en nous permettant de rechercher de nouvelles occasions d'acquisitions. ■

(1) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23 du rapport de gestion

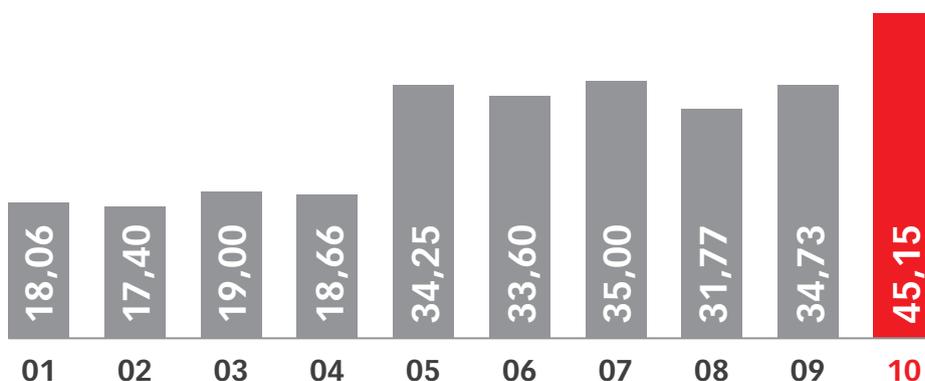
(2) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23 du rapport de gestion





COURS BOURSIER

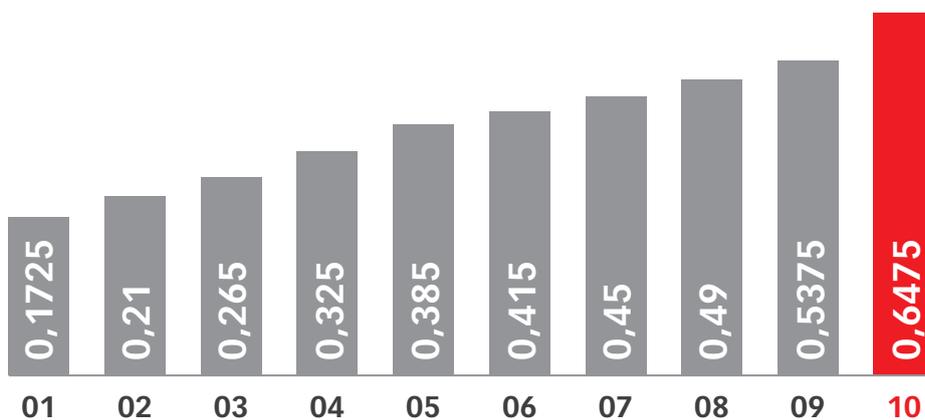
(cours de clôture, en dollars)



Croissance annuelle moyenne composée : 10,7 %

DIVIDENDE PAR ACTION

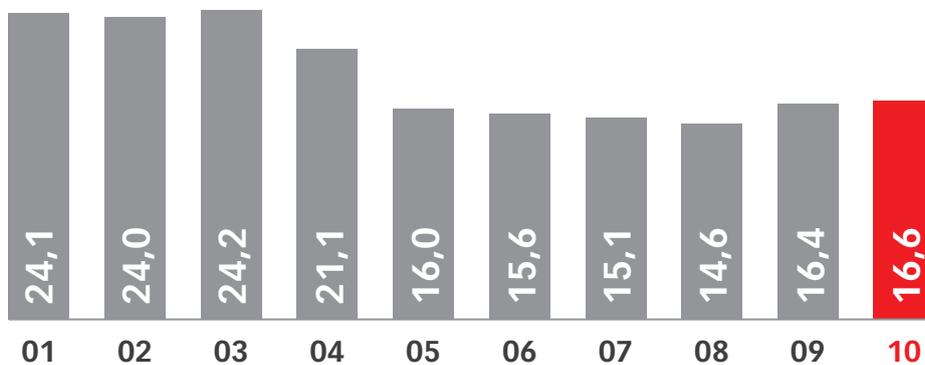
(en dollars)



Croissance annuelle moyenne composée : 15,8 %

RENDEMENT DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

(%)



Responsabilité d'entreprise



Au total, METRO a versé plus de 5 millions \$ en argent et produits au Fonds Éco École ainsi qu'à divers organismes caritatifs axés sur la santé et l'éducation.

Depuis plus de 60 ans, METRO agit de façon responsable dans l'exercice de ses activités. En 2006, nous avons été le premier grand détaillant en alimentation au Canada à introduire les sacs d'emballage réutilisables. La même année, en réponse aux problèmes liés à la pollution de l'air et à la consommation d'essence, nous avons imposé des limites de vitesse à tous nos camions. En 2007, nous avons mis sur pied le programme « Vos gestes parlent », un programme de communications conçu pour sensibiliser les employés à l'adoption de comportements responsables sur le plan environnemental. En 2009, nous avons lancé le Fonds Éco École, une démarche environnementale visant à encourager les étudiants du Québec et de l'Ontario à adopter des habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement par l'octroi de bourses de 1 000 \$.

Afin de définir ses engagements et ses intentions en ce qui a trait à la gestion de ses activités sur les plans environnemental, social et économique, METRO a publié le 11 août 2010 une feuille de route décrivant ses plans d'avenir en matière de responsabilité d'entreprise.

Ce programme s'articule autour de quatre piliers alignés sur notre stratégie d'affaires :

Une clientèle comblée : Ce principe guide nos efforts en matière de promotion de la santé et de la nutrition, d'approvisionnement responsable et écologique et de contrôle de la qualité et de la salubrité des aliments ;

Le respect de l'environnement : Ce domaine d'engagement englobe la redéfinition de l'emballage de nos produits, notre réponse au changement climatique et à la gestion des déchets ;

Une collectivité valorisée : Cette priorité nous aide dans l'affectation des investissements que nous faisons dans nos communautés et oriente nos efforts de soutien à l'égard des fournisseurs locaux ; et

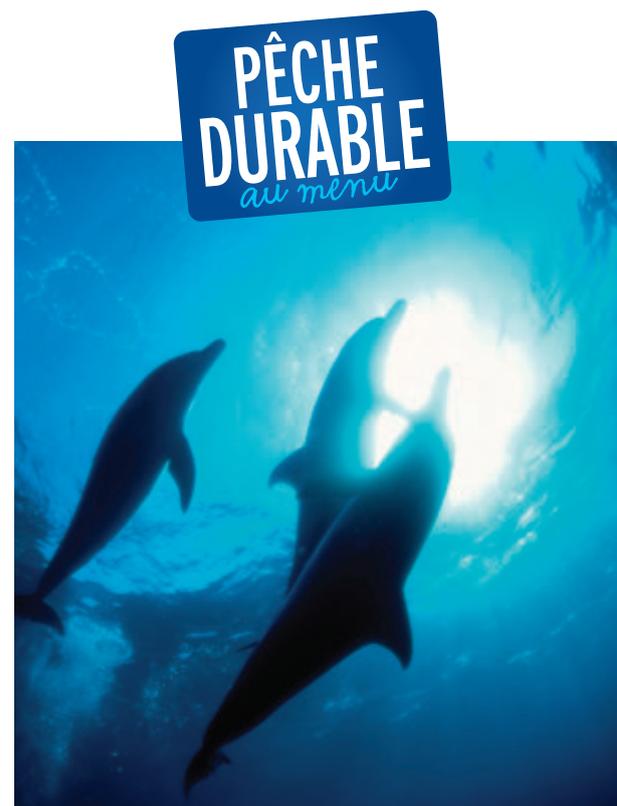
Des employés engagés : Cette priorité nous aide à cibler nos efforts de développement et de maintien de milieux de travail salubres et respectueux des normes d'éthique, ainsi qu'à favoriser l'engagement des employés.

En 2010, dans le cadre de notre programme de responsabilité d'entreprise, nous avons adopté une politique de pêche durable. Cette politique s'appuie sur quatre critères principaux : l'approvisionnement sera limité aux espèces et aux zones de pêche dont le renouvellement est assuré compte tenu de l'état des stocks et du taux de capture des espèces en question; les pêcheries et les fermes aquacoles qui approvisionnent METRO devront faire la preuve qu'elles utilisent des méthodes de pêche durable; la chaîne d'approvisionnement depuis la zone de pêche jusqu'au consommateur devra être documentée aux fins d'un étiquetage informatif et transparent; les décisions de METRO tiendront compte des enjeux économiques locaux. Dans le cadre de cette politique, notre première action a été de cesser la vente, dans nos magasins, de sept espèces menacées.

De plus, conscients que les intérêts de nos employés sont mieux servis par un environnement de travail éthique, sécuritaire et sain, nous avons mené en 2010 des séances de formation exhaustives sur les questions de santé et de sécurité. Afin de souligner l'importance de ces questions, nous avons également mis en place une politique de tolérance zéro à l'égard de toute infraction à l'éthique professionnelle et aux normes de santé et de sécurité. Nous sommes heureux d'annoncer que notre bilan en matière de sécurité enregistre de nettes améliorations d'année en année.

En outre, nous avons accru nos contributions aux organismes philanthropiques en 2010. Au total, METRO a versé plus de 5 millions \$ en argent et produits au Fonds Éco École ainsi qu'à divers organismes caritatifs axés sur la santé et l'éducation. Au cours de l'année, les clients et les employés de METRO ont également fait don de 500 000 \$ à la Croix-Rouge afin d'appuyer les efforts de secours déployés lors du tremblement de terre en Haïti.

Nous nous sommes engagés et sommes déterminés à améliorer de manière tangible notre performance de responsabilité d'entreprise. Néanmoins, nous savons qu'il s'agit d'un processus de longue haleine et qu'une série d'étapes sont à venir. ■



Les pêcheries et les fermes aquacoles qui approvisionnent METRO devront faire la preuve qu'elles utilisent des méthodes de pêche durable.

Administrateurs et dirigeants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc DeSerres ^{(2) (4)}
Montréal (Québec)

Claude Dussault ^{(2) (4)}
Toronto (Ontario)

Serge Ferland ⁽¹⁾
Québec (Québec)

Paule Gauthier ^{(3) (4)}
Québec (Québec)

Paul Gobeil ⁽¹⁾
Ottawa (Ontario)
Vice-président du conseil

Christian W.E. Haub ^{(1) (3)}
Greenwich (Connecticut)

Michel Labonté ⁽²⁾
Montréal (Québec)

Eric R. La Flèche ⁽¹⁾
Ville Mont-Royal (Québec)
Président et chef de la direction

Pierre H. Lessard ⁽¹⁾
Westmount (Québec)
Président exécutif du conseil

Marie-José Nadeau ^{(2) (4)}
Montréal (Québec)

Christian M. Paupe ⁽²⁾
Verdun (Québec)

Réal Raymond ^{(1) (3)}
Montréal (Québec)
Administrateur principal

Michael T. Rosicki ⁽⁴⁾
Orillia (Ontario)

Bernard A. Roy ^{(1) (3)}
Montréal (Québec)

LA DIRECTION DE METRO INC.

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

Robert Sawyer
Vice-président exécutif et
chef de l'exploitation

Christian Bourbonnière
Vice-président principal,
Division du Québec

Johanne Choinière
Vice-présidente principale,
Division de l'Ontario

Richard Dufresne
Vice-président principal,
chef de la direction financière
et trésorier

Martin Allaire
Vice-président,
immobilier et ingénierie

Jacques Couture
Vice-président,
systèmes d'information

Paul Dénomée
Vice-président,
contrôleur corporatif

Marc Giroux
Vice-président,
marketing

Alain Picard
Vice-président,
ressources humaines

Simon Rivet
Vice-président,
affaires juridiques et secrétaire

DIVISION DU QUÉBEC

Christian Bourbonnière
Vice-président principal

Serge Boulanger
Vice-président et directeur général,
McMahon Distributeur
pharmaceutique inc.

Ginette Richard
Vice-présidente et
directrice générale,
Services alimentaires

DIVISION DE L'ONTARIO

Johanne Choinière
Vice-présidente principale

Richard Beaubien
Vice-président principal,
Opérations magasins

Joe Fusco
Vice-président principal,
Mise en marché

(1) Membre du comité exécutif

(2) Membre du comité de vérification

(3) Membre du comité des ressources humaines

*(4) Membre du comité de régie d'entreprise et
de mise en candidature*

Renseignements aux actionnaires

Agent comptable des transferts et des registres

Computershare
Services aux investisseurs

Inscription des titres

Bourse de Toronto
Symbole : MRU.A

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Adresse du siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6

Pour se procurer la notice annuelle, s'adresser au Service des relations avec les investisseurs :

Tél. : (514) 643-1055
Courriel : finance@metro.ca

The English version of this report may be obtained from the Investor Relations Department.

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

www.metro.ca

Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 25 janvier 2011 à 11 heures au :

Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8

Conception et rédaction

En collaboration avec
MaisonBrison Communications

Dividendes* exercice financier 2011

Date de déclaration

- 24 janvier 2011
- 19 avril 2011
- 9 août 2011
- 19 septembre 2011

Date d'inscription

- 11 février 2011
- 16 mai 2011
- 24 août 2011
- 26 octobre 2011

Date de paiement

- 8 mars 2011
- 7 juin 2011
- 7 septembre 2011
- 16 novembre 2011

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 25 septembre 2010

Table des matières

Aperçu général **2** Vision, mission et stratégies **2** Principaux indicateurs de performance **2** Principales réalisations au cours de l'exercice 2010 **3** Faits saillants **3** Perspectives **4** Résultats d'exploitation **5** Résumé des résultats trimestriels **7** Situation de trésorerie **9** Situation financière **9** Sources de financement **11** Obligations contractuelles **12** Opérations entre apparentés **12** Quatrième trimestre **12** Instruments financiers dérivés **14** Nouvelle convention comptable récemment publiée **14** Mesures non conformes aux PCGR **23** Informations prospectives **23** Contrôles et procédures **24** Principales estimations comptables **24** Gestion des risques **26** États financiers consolidés **29**

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier terminé le 25 septembre 2010 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 25 septembre 2010. La présente analyse tient compte des informations en date du 3 décembre 2010 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice financier 2010.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant ou de distributeur, différentes bannières dans les segments de supermarchés et de magasins d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus visent à satisfaire les consommateurs désireux de trouver du service, de la variété, de la fraîcheur et de la qualité avec 379 supermarchés. Les magasins d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 187, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La majorité de ces magasins appartiennent à la Société ou à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur en offrant à des commerces d'alimentation de petite surface et à des dépanneurs des bannières répondant à leur milieu et à leur clientèle. Les approvisionnements à ces magasins ainsi qu'à des chaînes de restaurants et des dépanneurs appartenant à des pétrolières sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 185 pharmacies franchisées Brunet et Clini Plus appartenant à des pharmaciens indépendants. Notre chiffre d'affaires comprend des frais de service perçus de ces franchisés ainsi que des approvisionnements que nous leur effectuons. La Société exploite aussi 80 pharmacies sous les bannières Pharmacy et Drug Basics. Leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Notre chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé.

VISION, MISSION ET STRATÉGIES

La vision de la Société est d'être le détaillant alimentaire le plus performant au Canada.

Notre mission est de satisfaire nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers, soit l'approche-client, la meilleure exécution, la meilleure équipe et la création de valeur pour nos actionnaires.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. Nous sondons les réactions des clients et évaluons les mesures prises. La convivialité du service, la qualité de nos produits ainsi que les prix et promotions sont nos priorités dans nos supermarchés et nos magasins d'escompte.

L'exécution passe par l'établissement de standards d'exploitation élevés dans nos magasins, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le contrôle de nos performances pour réagir promptement.

La meilleure équipe est composée de leaders privilégiant les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

La création de valeur pour les actionnaires comprend une croissance soutenue du bénéfice par action et un rendement de l'avoir des actionnaires important. Nos investissements et nos acquisitions sont pertinents et bénéfiques à long terme.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires;
 - valeur monétaire du panier moyen (transaction moyenne par client);
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

- pourcentage du bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement (BAIFA)⁽¹⁾ par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice par action;
- rendement de l'avoir des actionnaires;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - superficie moyenne par magasin;
 - superficie totale des magasins.

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits et une prudence soutenue des consommateurs, nous avons réalisé un bénéfice net record en 2010. Plusieurs projets ont été réalisés dont voici les principaux :

- nous avons acquis au début de l'exercice 15 magasins GP et complété leur intégration au cours de l'exercice;
- nous avons mis en place, au début de l'exercice, Dunnhumby Canada, une coentreprise exclusive avec la firme Dunnhumby, une société internationale de conseillers en marketing reconnue mondialement pour son expertise dans l'élaboration de décisions d'affaires basées sur l'analyse de données clients. Au cours de sa première année d'existence, cette coentreprise a bien débuté sa mission de mieux satisfaire les besoins des consommateurs afin de les fidéliser par le développement et la mise en place de stratégies clients;
- en complément à la carte *Air Miles*[®] offerte dans nos magasins en Ontario, nous avons lancé au Québec, à la fin de l'exercice, notre programme de fidélisation *Metro & Moi*. Cette carte, offerte aux clients des supermarchés Metro, permet aux consommateurs d'accumuler des points qui pourront être appliqués à des achats dans nos supermarchés Metro;
- nous avons présenté notre approche en matière de responsabilité d'entreprise avec la publication de notre feuille de route décrivant nos plans d'avenir dans le développement durable;
- nous avons accru à nouveau nos parts de marché au Québec et sommes toujours un chef de file dans cette province et deuxième en Ontario;
- nous avons conclu avec le syndicat un contrat de travail de quatre ans dans nos cinq entrepôts à Toronto;
- nous avons négocié une nouvelle entente commerciale avec notre transporteur en Ontario pour réduire nos coûts de transport de marchandises;
- nous avons effectué certains changements à notre structure organisationnelle pour renforcer notre centrale d'achat nationale des produits périssables ainsi que la supervision de nos supermarchés Metro au Québec;
- nous avons augmenté nos marges brutes par l'amélioration de nos coûts d'opération en magasin;
- nous avons amélioré la rentabilité de Distagro, notre division des services alimentaires.

FAITS SAILLANTS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2010 (52 semaines)	2009 (52 semaines)	Variation (%)	2008 (52 semaines)	Variation (%)
Chiffre d'affaires	11 342,9	11 196,0	1,3	10 725,2	4,4
Bénéfice net	391,8	354,4	10,6	292,2	21,3
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	382,4	359,0	6,5	280,8	27,8
Bénéfice net dilué par action <i>(en dollars)</i>	3,65	3,19	14,4	2,58	23,6
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾ <i>(en dollars)</i>	3,56	3,23	10,2	2,48	30,2
Rendement de l'avoir des actionnaires (%)	16,6	16,4	—	14,6	—
Dividende par action <i>(en dollars)</i>	0,6475	0,5375	20,5	0,49	9,7
Total de l'actif	4 821,6	4 658,1	3,5	4 425,6	5,3
Dette à long terme	1 004,3	1 004,3	—	1 005,0	(0,1)

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Le chiffre d'affaires de la Société a été de 11 342,9 millions \$ en 2010, soit une hausse de 1,3 % par rapport à celui de 2009. Le chiffre d'affaires de 2009 était de 11 196,0 millions \$ comparativement à 10 725,2 millions \$ en 2008, soit une hausse de 4,4 %. La croissance du chiffre d'affaires en 2010 a été réalisée malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits et une prudence soutenue des consommateurs. Le chiffre d'affaires en 2009 avait été favorisé par une importante inflation des prix des aliments ainsi que la fermeture temporaire de plusieurs magasins d'un compétiteur en conflit de travail.

Le bénéfice net de 2010 a été de 391,8 millions \$, en hausse de 10,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de 2009 a été de 354,4 millions \$, en hausse de 21,3 % par rapport à celui de 2008 de 292,2 millions \$. Le bénéfice net dilué par action de 2010 a été de 3,65 \$, en hausse de 14,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Celui de 2009 a été de 3,19 \$ comparativement à 2,58 \$ en 2008, en hausse de 23,6 %.

À chacun des trois exercices, nous avons enregistré des éléments non récurrents. Ces éléments étaient composés de réductions de charges d'impôts de 10,0 millions \$ en 2010, de 2,7 millions \$ en 2009 et de 11,4 millions \$ en 2008, ainsi que des charges de conversion de bannières avant impôts de 0,9 million \$ en 2010 et de 11,0 millions \$ en 2009. En excluant tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ a été de 382,4 millions \$ en 2010 comparativement à 359,0 millions \$ en 2009 et à 280,8 millions \$ en 2008. Le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,56 \$ en 2010 par rapport à 3,23 \$ en 2009 et à 2,48 \$ en 2008.

Les croissances du bénéfice net et du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 2010 par rapport à ceux de 2009 sont attribuables principalement à nos marges brutes augmentées par l'amélioration de nos opérations en magasin. Les croissances du bénéfice net et du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 2009 par rapport à ceux de 2008 s'expliquent par des mises en marché bien ciblées, par des efforts déployés dans nos magasins en Ontario pour améliorer nos opérations, dont les marges brutes, ainsi que par des difficultés survenues au cours des deux premiers trimestres de 2008.

Le rendement de l'avoir des actionnaires a été de 16,6 % en 2010, de 16,4 % en 2009 et de 14,6 % en 2008. Les dividendes versés ont été de 69,2 millions \$ en 2010, de 59,3 millions \$ en 2009 et de 55,3 millions \$ en 2008, représentant respectivement 19,5 %, 20,3 % et 19,9 % des bénéfices nets des exercices précédents. Les actifs totaux ont été de 4 821,6 millions \$ en 2010, 4 658,1 millions \$ en 2009 et de 4 425,6 millions \$ en 2008. La dette à long terme était de 1 004,3 millions \$ en 2010 et 2009 et de 1 005,0 millions \$ en 2008.

PERSPECTIVES

Au cours du prochain exercice financier, bien que les contextes économique et concurrentiel seront⁽²⁾ difficiles, que les consommateurs devraient⁽²⁾ demeurer prudents et que les prix des aliments seront⁽²⁾ relativement stables, nous sommes confiants de poursuivre⁽²⁾ notre croissance. Notre stratégie d'affaires, notre coentreprise Dunnhumby Canada, notre programme de fidélité *Metro & Moi* et l'engagement de nos équipes ainsi que la qualité de leur exécution seront⁽²⁾ nos priorités.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Notre chiffre d'affaires a été de 11 342,9 millions \$ en 2010 comparativement à 11 196,0 millions \$ en 2009, soit une hausse de 1,3 %.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)⁽¹⁾

Le BAIIA⁽¹⁾ pour l'exercice 2010 a été de 787,0 millions \$, soit 6,9 % de notre chiffre d'affaires, comparativement à 741,6 millions \$ pour l'an passé ou 6,6 % du chiffre d'affaires. En excluant les charges non récurrentes de 0,9 million \$ et de 11 millions \$ avant impôts enregistrées respectivement au cours des exercices 2010 et 2009 pour la conversion des bannières de nos supermarchés en Ontario à la bannière Metro, les pourcentages du BAIIA ajusté⁽¹⁾ sur les chiffres d'affaires ont été respectivement de 6,9 % et de 6,7 %.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard a été de 40,4 millions \$ pour l'exercice 2010 comparativement à 37,4 millions \$ l'an passé. En excluant les éléments non récurrents ainsi que notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard, notre BAIIA ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2010 a été de 747,5 millions \$ ou 6,6 % du chiffre d'affaires comparativement à 715,2 millions \$ ou 6,4 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2009.

Ces progressions sont attribuables principalement à nos marges brutes augmentées par l'amélioration des opérations en magasin.

Ajustements au BAIIA⁽¹⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2010			2009		
	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)
BAIIA	787,0	11 342,9	6,9	741,6	11 196,0	6,6
Charges de conversion de bannières	0,9	—		11,0	—	
BAIIA ajusté	787,9	11 342,9	6,9	752,6	11 196,0	6,7
Quote-part dans Alimentation Couche-Tard	(40,4)	—		(37,4)	—	
BAIIA ajusté excluant la quote-part	747,5	11 342,9	6,6	715,2	11 196,0	6,4

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS

La charge d'amortissement pour l'exercice 2010 a été de 201,2 millions \$ comparativement à 189,1 millions \$ pour l'an passé. Les frais financiers ont été de 44,7 millions \$ pour l'exercice 2010 comparativement à 48,0 millions \$ en 2009. Le taux de financement moyen a été de 4,0 % pour l'exercice 2010 comparativement à 4,4 % pour l'exercice précédent.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 149,3 millions \$ pour l'exercice 2010 et représente un taux effectif de 27,6 % par rapport à une charge d'impôts de 150,1 millions \$ en 2009 avec un taux effectif de 29,8 %. Au cours des deux exercices, les autorités fiscales ont adopté des réductions des taux d'imposition des grandes sociétés et des revenus de placements. Ces réductions de taux ont entraîné des diminutions nettes de nos passifs d'impôts futurs ainsi que des diminutions équivalentes de nos charges d'impôts de 10,0 millions \$ en 2010 et de 2,7 millions \$ en 2009. En excluant ces réductions de charges d'impôts, les taux effectifs ont été de 29,4 % pour l'exercice 2010 et de 30,3 % pour 2009.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour l'exercice 2010 a été de 391,8 millions \$ comparativement à 354,4 millions \$ l'an passé, soit une augmentation de 10,6 %. Le bénéfice net dilué par action de 2010 a été de 3,65 \$ comparativement à 3,19 \$ l'an passé, soit une hausse de 14,4 %. En excluant les réductions de charges d'impôts de 10,0 millions \$ en 2010 et de 2,7 millions \$ en 2009 ainsi que les charges de conversion de bannières avant impôts de 0,9 million \$ en 2010 et de 11,0 millions \$ en 2009, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ pour l'exercice 2010 a été de 382,4 millions \$ et de 359,0 millions \$ pour 2009, soit une hausse de 6,5 %. Le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,56 \$ comparativement à 3,23 \$ l'an passé, soit une hausse de 10,2 %.

Ajustements au bénéfice net

	2010		2009		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	391,8	3,65	354,4	3,19	10,6	14,4
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	0,6	—	7,3	0,06		
Diminution de la charge d'impôts	(10,0)	(0,09)	(2,7)	(0,02)		
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	382,4	3,56	359,0	3,23	6,5	10,2

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2010	2009	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	2 645,0	2 600,5	1,7
2 ^e trim. ⁽³⁾	2 576,7	2 549,7	1,1
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	3 561,3	3 513,3	1,4
4 ^e trim. ⁽³⁾	2 559,9	2 532,5	1,1
Exercice	11 342,9	11 196,0	1,3
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	98,1	81,1	21,0
2 ^e trim. ⁽³⁾	80,3	76,3	5,2
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	120,0	112,6	6,6
4 ^e trim. ⁽³⁾	93,4	84,4	10,7
Exercice	391,8	354,4	10,6
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	88,7	84,1	5,5
2 ^e trim. ⁽³⁾	80,3	77,2	4,0
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	120,0	111,8	7,3
4 ^e trim. ⁽³⁾	93,4	85,9	8,7
Exercice	382,4	359,0	6,5
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	0,91	0,73	24,7
2 ^e trim. ⁽³⁾	0,74	0,68	8,8
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	1,12	1,01	10,9
4 ^e trim. ⁽³⁾	0,88	0,77	14,3
Exercice	3,65	3,19	14,4
Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	0,82	0,76	7,9
2 ^e trim. ⁽³⁾	0,74	0,68	8,8
3 ^e trim. ⁽⁴⁾	1,12	1,01	10,9
4 ^e trim. ⁽³⁾	0,88	0,78	12,8
Exercice	3,56	3,23	10,2

(3) 12 semaines

(4) 16 semaines

Les chiffres d'affaires des premier, deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2010 ont augmenté respectivement de 1,7 %, de 1,1 %, 1,4 % et de 1,1 % par rapport à ceux de 2009. Ces croissances ont été réalisées malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits en 2010, alors que l'an dernier une importante inflation des prix des aliments ainsi que la fermeture temporaire de plusieurs magasins d'un compétiteur en conflit de travail avaient favorisé notre chiffre d'affaires des trimestres correspondants.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2010 ont été en hausse de 21,0 % et de 24,7 % respectivement par rapport à ceux de 2009. En excluant les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ et de 4,5 millions \$ avant impôts enregistrées respectivement au premier trimestre de 2010 et de 2009 ainsi que la réduction de notre charge d'impôts de 10,0 millions \$ dont nous avons bénéficié au premier trimestre de 2010 par suite des réductions futures du taux d'imposition ontarien, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de 2010 ont augmenté de 5,5 % et de 7,9 %.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

(2) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du deuxième trimestre de 2010 ont été en hausse de 5,2 % et de 8,8 % respectivement par rapport à ceux de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont été en hausse de 6,6 % et de 10,9 % par rapport à ceux de 2009. En excluant les éléments non récurrents enregistrés au troisième trimestre de 2009, soit des charges de 2,9 millions \$ avant impôts pour soutenir la conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro ainsi qu'une réduction de nos charges d'impôts de 2,7 millions \$, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont augmenté de 7,3 % et de 10,9 % par rapport au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ et au bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2010 ont été en hausse de 10,7 % et de 14,3 % par rapport à ceux de 2009. En excluant les charges de conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro de 2,3 millions \$ avant impôts enregistrées au quatrième trimestre de 2009, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2010 ont augmenté de 8,7 % et de 12,8 % par rapport au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ et au bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2009.

<i>(en millions de dollars)</i>	2010					2009				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net	98,1	80,3	120,0	93,4	391,8	81,1	76,3	112,6	84,4	354,4
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	0,6	—	—	—	0,6	3,0	0,9	1,9	1,5	7,3
Diminution de la charge d'impôts	(10,0)	—	—	—	(10,0)	—	—	(2,7)	—	(2,7)
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	88,7	80,3	120,0	93,4	382,4	84,1	77,2	111,8	85,9	359,0

<i>(en dollars et par action)</i>	2010					2009				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net dilué	0,91	0,74	1,12	0,88	3,65	0,73	0,68	1,01	0,77	3,19
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	—	—	—	0,03	—	0,02	0,01	0,06
Diminution de la charge d'impôts	(0,09)	—	—	—	(0,09)	—	—	(0,02)	—	(0,02)
Bénéfice net dilué ajusté⁽¹⁾	0,82	0,74	1,12	0,88	3,56	0,76	0,68	1,01	0,78	3,23

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 547,8 millions \$ pour l'exercice 2010 comparativement à 520,1 millions \$ pour 2009. Cette augmentation des flux générés de l'exercice 2010 par rapport à 2009 s'explique principalement par une augmentation du bénéfice net et une variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 339,8 millions \$ pour l'exercice 2010 comparativement à 258,8 millions \$ pour l'exercice 2009. Cette augmentation d'utilisation de fonds découle principalement de l'acquisition de 18 magasins en 2010 pour une considération en espèces de 152,3 millions \$ (nette de la trésorerie acquise de 0,3 million \$).

Nous avons investi avec les détaillants 278,7 millions \$ au cours de l'exercice 2010 pour une augmentation nette de 364 100 pieds carrés ou 1,9 % de notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de 13 nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 35 magasins.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 234,7 millions \$ pour l'exercice 2010 comparativement à une utilisation de fonds de 171,6 millions \$ pour l'exercice 2009. L'augmentation des fonds utilisés pour l'exercice 2010 par rapport à 2009 s'explique principalement par des rachats d'actions subalternes catégorie A plus élevés, des dividendes également plus élevés et par des émissions d'actions moins élevées en 2010 comparativement à 2009.

SITUATION FINANCIÈRE

Malgré la situation économique difficile, nous n'anticipons⁽²⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2010 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 millions \$, et notre pourcentage de dette à long terme sur le total combiné de la dette à long terme et de l'avoir des actionnaires (dette à long terme/capital total) était de 29,1 %.

Les principaux éléments de dette à long terme à la fin de l'exercice 2010 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Solde (en millions de dollars)	Échéance
Facilité de crédit A	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	369,3	15 août 2012
Billets de Série A	Taux fixe à 4,98 %	200,0	15 octobre 2015
Billets de Série B	Taux fixe à 5,97 %	400,0	15 octobre 2035

Nous avons également à la fin de l'exercice 2010 un contrat d'échange de taux d'intérêt sur un montant nominal de 50,0 millions \$ de la facilité de crédit A. Ce contrat permet l'échange des paiements d'intérêts variables contre des paiements d'intérêts fixes selon les conditions suivantes :

Taux fixe	Montant nominal (en millions de dollars)	Échéance
4,0425 %	50,0	16 décembre 2010

Ainsi, en considérant le contrat d'échange, nous avons à la fin de l'exercice l'équivalent de 650,0 millions \$ de dette à long terme à taux fixes variant de 4,4925 % à 5,97 % et 319,3 millions \$ à taux variables fluctuant selon les variations des taux des acceptations bancaires.

À la fin de l'exercice, nous avons également des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs en dollars US. Ces contrats de change à terme avaient une échéance à court terme et leur juste valeur était non significative.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 25 septembre 2010	Au 26 septembre 2009
Structure financière		
Dette à long terme <i>(en millions de dollars)</i>	1 004,3	1 004,3
Avoir des actionnaires <i>(en millions de dollars)</i>	2 442,8	2 264,1
Dette à long terme/capital total (%)	29,1	30,7
	2010	2009
Résultats		
BAlIA ⁽¹⁾ /Frais financiers <i>(fois)</i>	17,6	15,5

CAPITAL-ACTIONS

<i>(en milliers)</i>	Actions subalternes catégorie A		Actions catégorie B	
	2010	2009	2010	2009
Solde au début de l'exercice	107 830	109 806	718	750
Émission d'actions	10	33	—	—
Rachat d'actions	(3 911)	(3 989)	—	—
Acquisition d'actions autodétenues	—	(115)	—	—
Actions autodétenues remises en circulation	54	52	—	—
Exercice d'options d'achat d'actions	368	2 011	—	—
Conversion d'actions	87	32	(87)	(32)
Solde à la fin de l'exercice	104 438	107 830	631	718
Solde au 3 décembre 2010 et au 4 décembre 2009	103 787	107 055	631	642

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 3 décembre 2010	Au 25 septembre 2010	Au 26 septembre 2009
Options d'achat d'actions <i>(en milliers)</i>	1 763	1 777	1 864
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	20,20 à 44,19	20,20 à 44,19	17,23 à 39,17
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	32,32	32,29	28,53

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 3 décembre 2010	Au 25 septembre 2010	Au 26 septembre 2009
Unités d'actions au rendement <i>(en milliers)</i>	309	309	268
Échéance moyenne pondérée <i>(en mois)</i>	14	16	18

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

PROGRAMME DE RACHAT D’ACTIONS

La Société a décidé de renouveler son programme de rachat d’actions afin de se doter d’une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Ainsi, nous pourrions décider, dans le meilleur intérêt des actionnaires, de rembourser la dette ou de racheter des actions de la Société. Le conseil d’administration a autorisé la Société à acheter, dans le cours normal de ses activités entre le 8 septembre 2010 et le 7 septembre 2011, jusqu’à concurrence de 6 000 000 de ses actions subalternes catégorie A représentant approximativement 5,7 % de ses actions émises et en circulation, le 6 août 2010 à la fermeture de la Bourse de Toronto. Les achats s’effectueront au prix du marché par l’entremise de cette bourse, conformément à ses règles et politiques, et de toute autre façon permise par celle-ci, de même que par toute autre agence de réglementation en matière de valeurs mobilières, incluant en vertu d’ententes de gré à gré. Les actions subalternes catégorie A ainsi achetées seront annulées. Relativement à son programme de rachat d’actions dans le cours normal de ses activités, pour la période du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2010, la Société a racheté 4 030 600 de ses actions subalternes catégorie A à un prix moyen de 40,42 \$ pour une considération totale de 162,9 millions \$. En ce qui concerne le programme présentement en cours qui couvre la période du 8 septembre 2010 au 7 septembre 2011, la Société a racheté, jusqu’au 3 décembre 2010, 934 300 de ses actions subalternes catégorie A à un prix moyen de 44,92 \$, pour une contribution totale de 42,0 millions \$.

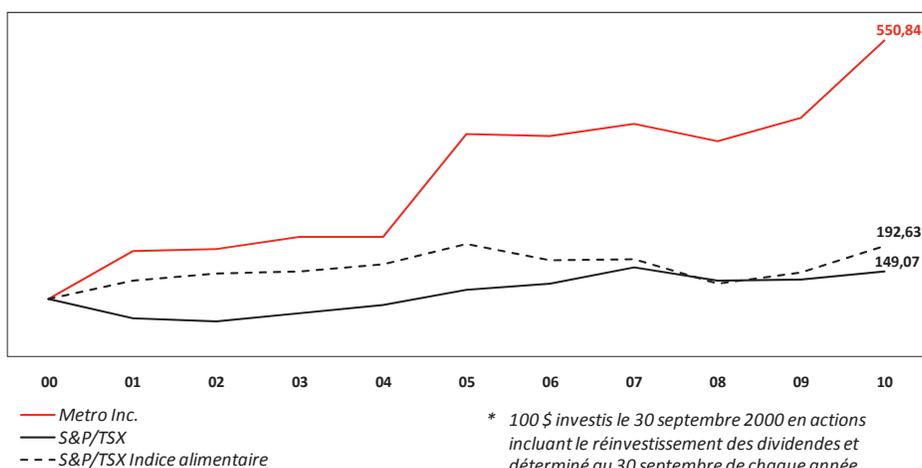
POLITIQUE DE DIVIDENDES

La politique de dividendes de la Société consiste à verser un dividende annuel total représentant environ 20 % du bénéfice net avant les éléments extraordinaires de l’exercice précédent. Pour une seizième année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel est en hausse de 20,5 % et s’est élevé à 0,6475 \$ par action comparativement à 0,5375 \$ en 2009 pour un montant total de 69,2 millions \$ en 2010 et de 59,3 millions \$ en 2009, soit une hausse de 16,7 %. Les dividendes versés en 2010 représentaient 19,5 % du bénéfice net de l’exercice précédent comparativement à 20,3 % en 2009.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l’action de METRO s’est maintenue dans une fourchette de 33,02 \$ à 47,01 \$ au cours de l’exercice 2010 (27,38 \$ à 40,00 \$ en 2009). Durant cette période, le nombre d’actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 72,3 millions (114,9 millions en 2009). Le cours de clôture du vendredi 24 septembre 2010 était de 45,15 \$ comparativement à 34,73 \$ à la fin de l’exercice 2009. Depuis la fin de l’exercice, l’action de METRO s’est maintenue dans une fourchette de 43,50 \$ à 47,47 \$. Le cours de clôture du 3 décembre 2010 était de 46,40 \$. L’action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, affichant une croissance supérieure à l’indice S&P/TSX et à l’indice sectoriel de l’industrie alimentaire canadienne.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités d’exploitation ont permis de générer des flux de trésorerie de 547,8 millions \$ en 2010. Ces sommes ont été suffisantes pour financer nos activités d’investissement, dont des acquisitions de 196,0 millions \$ d’immobilisations corporelles et d’actifs incorporels et l’acquisition de 18 magasins pour une considération en espèces de 152,3 millions \$.

(1) Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23
 (2) Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

À la fin de l'exercice 2010, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 214,7 millions \$, d'une facilité de crédit rotative de 400,0 millions \$ non utilisée, d'une facilité de crédit A de 369,3 millions \$ et de billets de 200,0 millions \$ au taux de 4,98 % échéant en 2015 et de 400,0 millions \$ au taux de 5,97 % échéant en 2035.

Malgré la situation économique difficile, nous n'anticipons⁽²⁾ aucun risque de liquidité et considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2010 comme étant très saine.

Nous croyons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation de l'an prochain devraient être suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement et de financement, dont des investissements en immobilisations et en actifs incorporels de l'ordre de 225 millions \$⁽²⁾.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paielements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁵⁾	Total
2011	13,9	33,8	5,1	66,8	163,8	40,3	323,7
2012	381,9	33,8	5,1	48,8	155,5	39,4	664,5
2013	1,0	33,8	5,1	46,6	138,8	36,0	261,3
2014	0,9	33,8	4,6	46,4	122,6	32,6	240,9
2015	0,7	33,8	4,6	44,9	106,9	29,0	219,9
2016 et suivants	14,6	1 077,8	19,4	256,5	652,6	240,0	2 260,9
	413,0	1 246,8	43,9	510,0	1 340,2	417,3	3 971,2

⁽⁵⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2031, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice 2010, les ventes à des entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration, soit Serge Ferland, se sont élevées à 26,7 millions \$ (27,3 millions \$ en 2009). Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Au 25 septembre 2010, les débiteurs comprenaient un solde de 0,9 million \$ (0,9 million \$ au 26 septembre 2009) résultant de ces opérations.

QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010	2009	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 559,9	2 532,5	1,1
BAIIA ⁽¹⁾	185,6	175,8	5,6
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	185,6	178,1	4,2
Bénéfice net	93,4	84,4	10,7
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	93,4	85,9	8,7
Bénéfice net dilué par action (en dollars)	0,88	0,77	14,3
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	0,88	0,78	12,8
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités d'exploitation	179,3	230,8	—
Activités d'investissement	(30,2)	(94,8)	—
Activités de financement	(54,6)	(58,7)	—

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,1 % au quatrième trimestre de 2010 pour atteindre 2 559,9 millions \$ comparativement à 2 532,5 millions \$ l'an dernier.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)⁽¹⁾

Le BAIIA⁽¹⁾ pour le quatrième trimestre de 2010 a atteint 185,6 millions \$ comparativement à 175,8 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,6 %. Le BAIIA⁽¹⁾ du quatrième trimestre représente un taux de 7,3 % du chiffre d'affaires comparativement à 6,9 % l'an dernier. En excluant les charges de conversion de bannières de 2,3 millions \$ avant impôts enregistrées en 2009, le pourcentage du BAIIA ajusté⁽¹⁾ sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre a été de 7,0 %.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard a été de 15,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à 11,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2009. En excluant les éléments non récurrents ainsi que notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard, notre BAIIA ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2010 a été de 170,5 millions \$ ou 6,7 % du chiffre d'affaires, comparativement à 166,4 millions \$ ou 6,6 % du chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre de 2009.

Ces progressions sont attribuables principalement à nos marges brutes augmentées par l'amélioration des opérations en magasin.

Ajustements au BAIIA⁽¹⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	4 ^e trimestre 2010			4 ^e trimestre 2009		
	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)
BAIIA	185,6	2 559,9	7,3	175,8	2 532,5	6,9
Charges de conversion de bannières	—	—		2,3	—	
BAIIA ajusté	185,6	2 559,9	7,3	178,1	2 532,5	7,0
Quote-part dans Alimentation Couche-Tard	(15,1)	—		(11,7)	—	
BAIIA ajusté excluant la quote-part	170,5	2 559,9	6,7	166,4	2 532,5	6,6

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS

La charge d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2010 a été de 45,3 millions \$ comparativement à 46,3 millions \$ pour la période correspondante de l'an passé. Les frais financiers ont été de 9,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 et de 10,1 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 37,4 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 avec un taux d'imposition de 28,6 %. Pour le quatrième trimestre de 2009, la charge d'impôts a été de 35,0 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 29,3 %.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2010 a été de 93,4 millions \$, comparativement à 84,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, soit une augmentation de 10,7 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 0,77 \$ l'an passé, en hausse de 14,3 %. En excluant les charges de conversion de bannières de 2,3 millions \$ avant impôts enregistrées au quatrième trimestre de 2009, notre bénéfice net et notre bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2010 ont augmenté respectivement de 8,7 % et de 12,8 %.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Ajustement au bénéfice net

	4 ^e trimestre 2010		4 ^e trimestre 2009		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	93,4	0,88	84,4	0,77	10,7	14,3
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	1,5	0,01		
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	93,4	0,88	85,9	0,78	8,7	12,8

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 179,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à 230,8 millions \$ au trimestre correspondant de 2009. La diminution des flux générés du quatrième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2009 s'explique principalement par les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 30,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à 94,8 millions \$ au quatrième trimestre de 2009. Cette diminution d'utilisation de fonds s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles moins élevées en 2010.

Activités de financement

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 54,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 comparativement à une utilisation de fonds de 58,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2009.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en décembre 2005, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. En 2010, la Société utilisait des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 25 des états financiers consolidés.

NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE RÉCEMMENT PUBLIÉE

Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la date de conversion des principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Pour la Société, la date de conversion aux IFRS sera le premier jour de l'exercice 2012, soit le 25 septembre 2011.

Afin de réaliser la conversion de nos états financiers consolidés aux IFRS, nous avons mis sur pied une structure de projet. Une équipe de travail multidisciplinaire analyse, recommande les choix de conventions comptables et implante chacune des normes IFRS. Un comité directeur, formé de membres de la haute direction, approuve les choix de conventions comptables et s'assure que les ajustements sont faits, entre autres, aux technologies de l'information, aux contrats et au contrôle interne. Les vérificateurs externes sont informés et consultés sur nos choix. Le comité de vérification de la Société veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités et réussisse la conversion aux IFRS.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Nous avons élaboré un plan de travail dont les phases, les activités, les échéances et l'état d'avancement sont résumés ci-après :

Phase 1 : Analyse préliminaire et diagnostic

Activités	Identification des normes IFRS qui entraîneront des changements dans la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir. Classement des normes en fonction de leur impact attendu sur nos états financiers consolidés et des efforts requis pour leur implantation.
Échéance	Fin de notre exercice 2008.
État d'avancement	Terminé.

Phase 2 : Analyse des normes

Activités	Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS. Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue. Choix par la Société des allègements offerts par l'IFRS 1 « Première application des IFRS » à la date de transition. Calcul des impacts quantitatifs sur les états financiers consolidés. Analyse des informations à fournir. Identification des impacts collatéraux dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none">• technologies de l'information;• contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF);• contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI);• contrats;• rémunération;• formation.
Échéance	Nous avons préparé un échéancier détaillé qui répartit l'analyse de la majorité des normes jusqu'à la fin de septembre 2010. Nous les avons priorisées en tenant compte de leur classement au moment du diagnostic, du temps requis pour compléter le travail d'analyse et de mise en place ainsi que des disponibilités des membres de l'équipe de travail.
État d'avancement	À la fin de notre exercice 2010, l'analyse de la majorité des normes et interprétations IFRS, qui pourraient avoir un impact pour notre Société, était terminée. Au niveau du CIIF et des CPCI, l'analyse des normes et interprétations IFRS a démontré que l'incidence ne sera pas significative. Toutefois, pour l'année de transition, nous devons mettre en place des contrôles supplémentaires à l'égard des données comparatives et des informations additionnelles qui seront divulguées. Le Comité de vérification, le Comité directeur et le personnel clé de la Société ont reçu une formation continue sur les principales différences entre les PCGR et les IFRS, les choix de conventions comptables effectués et les allègements offerts par l'IFRS 1 à la date de transition. Une analyse de nos contrats et de nos programmes de rémunération a démontré que l'incidence ne sera pas significative.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Phase 3 : Mise en application

Activités	<p>Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition.</p> <p>Compilation des données financières comparatives.</p> <p>Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir.</p> <p>Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir.</p> <p>Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.</p>
Échéances	<p>À la fin de notre exercice 2011, notre bilan d'ouverture, nos données financières comparatives selon les IFRS et les modifications relatives aux impacts collatéraux seront complétés.</p> <p>Au cours de notre exercice 2012, nous présenterons nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.</p>
État d'avancement	<p>Au niveau des technologies de l'information, nous avons identifié et mis en place une solution nous permettant, dès le début de l'exercice comparatif 2011, de maintenir un système intégré parallèle sous les PCGR et les IFRS.</p> <p>Nous avons également élaboré une version préliminaire de nos états financiers annuels selon les normes IFRS.</p>

Nous avons noté, pour certaines normes et interprétations IFRS, des différences de traitement comptable et de présentation avec nos conventions comptables actuelles et nous avons effectué, s'il y avait lieu, des choix relativement à ces normes. Nous vous présentons dans les tableaux suivants nos principales différences ainsi que les principaux choix que nous avons effectués :

Différences de traitement comptable et choix effectués

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Coûts d'emprunt	<p>IFRS : Nous devons capitaliser les coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés, soit les actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.</p> <p>PCGR : Ces coûts d'emprunt peuvent être capitalisés.</p>	Nous ne capitaliserons pas les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés, car ils sont jugés non significatifs.
Immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	<p>IFRS : Après leur comptabilisation initiale, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles et incorporelles et nos immeubles de placement selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p>PCGR : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement au bilan et l'impact correspondant à l'état des résultats.
Immobilisations corporelles	<p>IFRS : Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.</p> <p>PCGR : Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.</p>	<p>La toiture et la ventilation seront amorties distinctement du bâtiment.</p> <p>La valeur comptable de ces immobilisations et la charge d'amortissement correspondante seront différentes, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Dépréciation d'actifs	<p>IFRS : Les tests de dépréciation de nos actifs sont effectués au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.</p> <p>PCGR : Les tests de dépréciation sont effectués au niveau d'un groupe d'actifs ou d'une unité d'exploitation.</p>	<p>Nos tests de dépréciation d'actifs seront effectués au niveau de chaque magasin (UGT).</p> <p>Pour les entrepôts, nos tests de dépréciation seront effectués au niveau d'un groupe d'UGT.</p> <p>Pour les actifs de support, les tests de dépréciation seront effectués au niveau de différents groupes d'UGT.</p> <p>Pour le goodwill, le test de dépréciation sera effectué au niveau de notre seul secteur opérationnel.</p> <p>Les résultats de nos tests de dépréciation seront différents, mais leur incidence ne devrait pas être significative.</p>
Paiement fondé sur des actions	<p>IFRS : Lorsque les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement, chaque tranche doit être considérée comme une attribution séparée.</p> <p>PCGR : Les acquisitions graduelles peuvent être considérées comme une attribution unique.</p>	<p>La charge de rémunération devra être constatée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche. Elle sera différente, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Résultat par action	<p>IFRS : Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p> <p>PCGR : Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Programmes de fidélisation des clients	<p>IFRS : Pour les programmes de fidélité, nous devons présenter le coût des points en réduction du chiffre d'affaires.</p> <p>PCGR : Aucune norme n'existe, mais la pratique canadienne est de comptabiliser le coût des points dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.</p>	<p>Le chiffre d'affaires sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p> <p>Il n'y aura aucune incidence sur le résultat net.</p>
Avantages du personnel	<p>IFRS : Pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels, nous pouvons choisir la comptabilisation reportée en utilisant la méthode du corridor ou la constatation immédiate de la totalité des gains et pertes actuariels aux résultats ou au résultat global (PCGR : résultat étendu).</p> <p>PCGR : Nous avons également un choix de convention comptable similaire, mais sans la méthode de comptabilisation immédiate au résultat étendu.</p>	<p>Nous prévoyons comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels immédiatement au résultat global, sans incidence sur les résultats.</p>

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Avantages du personnel (suite)	<p>IFRS : Nous devons constater immédiatement aux résultats le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis.</p> <p>PCGR : Le coût des services passés doit être amorti de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs jusqu'à la date d'admissibilité intégrale, sans égard à l'acquisition des droits.</p>	<p>À la date de transition, nous comptabiliserons le coût des services passés, pour lesquels les droits sont acquis, aux résultats non distribués (PCGR : bénéfices non répartis). Suite à la conversion, le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis sera comptabilisé aux résultats.</p>
	<p>IFRS : La comptabilisation des actifs au titre des prestations définies (PCGR : prestations constituées) est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures basées sur les obligations futures calculées sur les bases de continuité, de solvabilité et comptable.</p> <p>PCGR : La comptabilisation des actifs au titre des prestations constituées est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures calculées sur les obligations futures sur la base comptable seulement.</p>	<p>L'évaluation des obligations futures calculées sur les bases de continuité et de solvabilité devrait diminuer notre capacité de réduction de nos cotisations futures et également augmenter nos obligations au titre des prestations définies. Nous comptabiliserons les écarts à la date de transition aux résultats non distribués et au résultat global pour les variations futures.</p>
	<p>IFRS : Un régime multi-employeurs (PCGR : régime interentreprises) qui comporte des obligations implicites doit être comptabilisé à titre de régime à prestations définies. Par contre, si des informations suffisantes ne sont pas disponibles, le régime multi-employeurs doit être comptabilisé à titre de régime à cotisations définies (PCGR : cotisations déterminées). Des informations supplémentaires doivent être présentées aux états financiers. De plus, s'il existe un engagement en vertu d'un accord contractuel, il doit être enregistré aux résultats.</p> <p>PCGR : Un régime interentreprises est généralement comptabilisé à titre de régime à cotisations déterminées parce que l'information n'est normalement pas disponible. Toutefois, si l'information suffisante est disponible, nous devons le comptabiliser à titre de régime à prestations déterminées. La norme sur les avantages sociaux n'aborde pas de façon spécifique le traitement comptable d'un engagement en vertu d'un accord contractuel. Cependant, d'autres règles des PCGR considèrent ce type d'engagement et le traitement comptable est identique à celui des IFRS.</p>	<p>Bien que nos régimes multi-employeurs correspondent à des régimes à prestations définies, ils seront comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies puisque les informations nécessaires pour évaluer nos obligations ne sont pas disponibles. Des informations supplémentaires devront être présentées sur cette situation.</p>
Coentreprises	<p>IFRS : Nous pouvons comptabiliser les participations dans des coentreprises en utilisant la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence (PCGR : valeur de consolidation).</p> <p>PCGR : Nous devons les comptabiliser en utilisant la consolidation proportionnelle.</p>	<p>Nous utiliserons la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Il n'y aura aucune incidence significative sur la présentation des états financiers et aucune sur le résultat net.</p>

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

<p>Provisions</p>	<p>IFRS : Nous devons comptabiliser une provision lorsque nous avons une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est plus probable qu'improbable (interprété à 50 % et plus) qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.</p> <p>De plus, nous devons divulguer le total des provisions distinctement à l'état de la situation financière (PCGR : bilan).</p> <p>PCGR : Les critères sont les mêmes, à l'exception de la sortie de ressources nécessaire pour régler l'obligation qui doit avoir des chances élevées de se produire (interprété à environ 75 % et plus).</p>	<p>L'incidence sur nos provisions ne devrait pas être significative.</p> <p>Certaines provisions pourraient être présentées distinctement à l'état de la situation financière.</p>
<p>Regroupements d'entreprises</p>	<p>IFRS : La juste valeur des actions émises est calculée à la date d'acquisition.</p> <p>PCGR : Elle est calculée sur une période raisonnable avant et après la date de l'annonce de la transaction.</p> <hr/> <p>IFRS : Les coûts relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.</p> <p>PCGR : Ils sont considérés dans la répartition du prix d'achat s'ils représentent des coûts différentiels.</p> <hr/> <p>IFRS : La provision pour les coûts de restructuration, considérée dans la répartition du prix d'achat, exclut les coûts relatifs à un plan de restructuration décidé et élaboré par l'acquéreur.</p> <p>PCGR : Ces coûts de restructuration peuvent être inclus dans la répartition du prix d'achat s'ils respectent certaines conditions.</p>	<p>Il n'y aura aucune incidence pour nos regroupements d'entreprises passés, car nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption relative à l'application rétrospective (IFRS 1).</p>
<p>Participations dans des entreprises associées</p>	<p>IFRS : Dans l'application de la méthode de la mise en équivalence, l'écart entre la date de clôture de l'entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois.</p> <p>PCGR : Aucun délai mentionné.</p>	<p>Il n'y aura aucune incidence sur notre participation dans Alimentation Couche-Tard, car le délai entre les deux dates est toujours inférieur à trois mois.</p>

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Impôt sur le résultat

IFRS : L'impôt différé (PCGR : impôt futur) est calculé sur toute différence temporelle (PCGR : écart temporaire). Il existe toutefois deux exemptions où aucun impôt différé n'est comptabilisé :

- initialement sur le goodwill (PCGR : écart d'acquisition);
- à l'achat d'un actif, acquis hors d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur comptable et la valeur fiscale diffèrent.

PCGR : L'impôt futur est calculé sur tout écart temporaire. Toutefois, aucun impôt futur n'est comptabilisé initialement sur l'écart d'acquisition ni à l'achat d'un actif incorporel, déductible dans le montant cumulatif des immobilisations admissibles (MCIA) à 75 % de sa valeur comptable, car la valeur fiscale est ajustée de sorte qu'elle est réputée égale à sa valeur comptable.

Par ailleurs, à l'achat d'un actif, acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur fiscale diffère de sa valeur comptable, un impôt futur est comptabilisé sur l'écart constaté et le coût du bien est ajusté en contrepartie.

À la date de transition, nous comptabiliserons un ajustement d'impôt différé pour les actifs concernés. L'incidence ne devrait pas être significative.

Des impôts différés supplémentaires pourraient être comptabilisés pour des actifs incorporels déductibles dans le MCIA acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises par le biais d'achat d'actifs.

IFRS : Une entité doit utiliser les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés pour évaluer ses actifs et ses passifs d'impôt différé.

PCGR : Un taux d'imposition est en vigueur ou pratiquement en vigueur lorsqu'un projet de loi est déposé en première lecture à la chambre législative pour un gouvernement majoritaire et en troisième lecture pour un gouvernement minoritaire.

À la date de transition, nous examinerons les projets de loi en cours et nous ajusterons, s'il y a lieu, les impôts différés.

IFRS : Tout changement subséquent dans la comptabilisation des impôts différés doit être enregistré de la même façon que l'enregistrement initial de la transaction, soit aux résultats, aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

PCGR : Lorsqu'un événement subséquent affecte le montant d'impôt futur comptabilisé initialement, l'ajustement du montant d'impôt doit être comptabilisé dans les résultats.

L'impact d'un changement de taux ou d'un changement dans la réglementation devra être comptabilisé à l'endroit où la transaction initiale a été comptabilisée.

IFRS : Un impôt différé doit être comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé, dont les profits sont non réalisés, au taux d'impôt de la société qui acquiert les biens.

PCGR : Aucun impôt futur n'est comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé dont les profits sont non réalisés.

Un impôt différé au taux de l'entité qui acquiert les biens devra être comptabilisé sur les transactions intersociétés. L'incidence ne devrait pas être significative.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

<p>Contrats de location</p>	<p>IFRS : Un bail est classé comme un contrat de location-financement (PCGR : location-acquisition) s'il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la propriété de l'actif est transférée au preneur à la fin du bail; • l'option pour le preneur d'acheter l'actif à un prix de faveur à la fin du bail; • la durée du bail couvre la majeure partie de la durée économique de l'actif loué; • la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué; • l'actif loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser. <p>Si la quasi-totalité des risques et des avantages n'est pas transférée, le bail est classé comme un contrat de location simple (PCGR : location-exploitation).</p> <p>PCGR : À ces mêmes exemples de critères s'ajoutent l'atteinte de critères quantitatifs pour déterminer si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée ou non.</p>	<p>La majorité de nos contrats de location resteront classés comme des contrats de location simple et l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
-----------------------------	---	--

À l'application des normes décrites précédemment, IFRS 1 offre, pour certaines d'entre elles, des exemptions à l'application rétrospective pour lesquelles nous avons fait les choix suivants :

Exemptions facultatives	Conclusions préliminaires
Coûts d'emprunt	L'exemption nous permet de ne pas capitaliser les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés avant la date de transition aux IFRS. Étant donné que nous ne capitaliserons pas ces coûts d'emprunt, nous n'utiliserons pas l'exemption.
Coût présumé	À la date de transition aux IFRS, nous pouvons évaluer chaque immobilisation corporelle et incorporelle ainsi que chaque immeuble de placement à son coût présumé, lequel représente la juste valeur. Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.
Paiement fondé sur des actions	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS. Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.
Avantages du personnel	L'exemption nous permet de comptabiliser aux résultats non distribués tous les gains ou pertes actuariels à la date de transition aux IFRS, sans égard au choix de la méthode pour la comptabilisation ultérieure. Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.
Regroupements d'entreprises	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS. Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption pour les regroupements d'entreprises conclus avant le 26 septembre 2010.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Différences de présentation et choix effectués

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR / choix effectués s'il y avait lieu
État de la situation financière	<p>IFRS : Un état de la situation financière au début de la période de comparaison doit être présenté dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • méthode comptable appliquée de façon rétrospective; • retraitement rétrospectif ou reclassement d'éléments dans les états financiers. <p>PCGR : Cette troisième colonne au bilan n'est pas requise.</p> <hr/> <p>IFRS : Les actifs (passifs) d'impôt différé doivent être classés dans les éléments non courants (PCGR : long terme).</p> <p>PCGR : Les portions court terme et long terme des actifs (passifs) d'impôts futurs doivent être présentées séparément.</p>
État du résultat global	<p>IFRS : Les postes de produits et de charges peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un état unique du résultat global; ou • deux états : compte de résultat séparé (PCGR : état des résultats) suivi d'un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les composantes des autres éléments du résultat global (PCGR : état du résultat étendu). <p>PCGR : Les éléments du résultat étendu peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immédiatement sous le total du résultat net; ou • dans un état distinct commençant par le résultat net. <p>Choix : Nous continuerons de présenter deux états distincts.</p> <hr/> <p>IFRS : Les charges doivent être classées par nature ou par fonction.</p> <p>PCGR : Ce classement des charges n'est pas requis.</p> <p>Choix : Nous conserverons l'état des résultats actuel et nous divulguerons, par voie de note aux états financiers, les charges par nature ou par fonction.</p>
État des variations des capitaux propres	<p>IFRS : Un état des variations des capitaux propres doit présenter le rapprochement des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de chacune des composantes des capitaux propres.</p> <p>PCGR : Seul un état des bénéfices non répartis doit être présenté.</p>
Tableau des flux de trésorerie	<p>IFRS : Les intérêts et les dividendes peuvent être classés de la façon suivante dans le tableau des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intérêts payés et dividendes versés : activités opérationnelles ou financement; • intérêts et dividendes reçus : activités opérationnelles ou investissement. <p>PCGR : Ils peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • intérêts payés et reçus : activités d'exploitation; • dividendes versés : activités de financement; • dividendes reçus et inclus dans le résultat net : activités d'exploitation. <p>Choix : Nous conserverons le classement actuel des intérêts et des dividendes dans le tableau des flux de trésorerie.</p> <hr/> <p>IFRS : Les rapports intermédiaires doivent présenter un tableau des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice ainsi que la période comparable de l'exercice précédent.</p> <p>PCGR : En plus de l'état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice et de la période comparable, les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie de la période intermédiaire ainsi que celui de la période comparable.</p>

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Notes aux états financiers	IFRS : En général, des rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture d'une période comptable doivent être présentés par voie de notes aux états financiers. PCGR : Les rapprochements sont limités à certains éléments du bilan.
----------------------------	---

	IFRS : Le montant total de la rémunération des principaux dirigeants, divisé par grandes catégories, doit être divulgué par voie de notes aux états financiers. PCGR : Cette information n'est pas requise dans les états financiers. Par contre, des informations similaires sont exigées dans la circulaire de sollicitation de procurations selon le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.
--	---

Des modifications apportées aux normes IFRS par l'International Accounting Standards Board, de nouvelles informations ou d'autres facteurs externes dont nous pourrions prendre connaissance d'ici la conversion aux IFRS pourraient changer nos conclusions préliminaires.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les PCGR, nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux PCGR. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les PCGR et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)

Le BAIIA est une mesure du bénéfice excluant les frais financiers, les impôts et l'amortissement. Nous sommes d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

BAIIA AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers seront mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers seront en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « permettra », « donnera », « aura », « attendons », « sommes confiants », « prévoyons », « chercherons », « contrôlerons », « développerons », « rechercherons », « croyons », « continuerons », « entraînera », « aideront », « seront », « devraient », « poursuivre », « anticipons », « estimons » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2011.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport annuel et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice terminé le 25 septembre 2010.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux PCGR du Canada.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés, préparés conformément aux PCGR, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation et la présentation des états financiers consolidés ainsi que d'autres informations financières contenues dans le rapport de gestion impliquent un choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. Nos estimations sont fondées sur des hypothèses que nous croyons être raisonnables, comme par exemple nos hypothèses fondées sur des expériences passées. Ces estimations constituent la base de nos jugements relatifs à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne sont pas facilement disponibles par voie d'autres sources. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents de ceux qui sont présentés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôt est déterminé selon le coût moyen net de certaines contreparties reçues de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail diminué de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues de fournisseurs. De plus, tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôt et en magasins. L'établissement des marges bénéficiaires brutes exige, de la part de la direction, des jugements et des estimations qui pourraient avoir une incidence sur l'évaluation des stocks au bilan et sur les résultats d'exploitation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE LIMITÉE

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie limitée sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile, ce qui représente la période pendant laquelle nous estimons qu'ils contribueront aux flux de trésorerie futurs de la Société. L'utilisation d'hypothèses différentes sur la durée de vie utile pourrait donner lieu à des valeurs comptables différentes pour ces actifs et pour la charge d'amortissement.

ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient subir une baisse de valeur. Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée aux résultats pour un montant égal à l'excédent. Pour évaluer la juste valeur, nous utilisons la méthode de licence libre de redevance et la capitalisation du bénéfice excédentaire avant frais financiers et impôts. L'utilisation d'hypothèses et d'estimations différentes, comme par exemple le taux de redevance et le bénéfice excédentaire avant frais financiers et impôts, pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes et, en conséquence, à des valeurs comptables différentes pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie et ainsi affecter les résultats d'exploitation.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise d'abord à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Pour évaluer la juste valeur de notre unité d'exploitation, nous utilisons la méthode de la capitalisation du bénéfice caractéristique. L'utilisation d'hypothèses et d'estimations différentes, comme par exemple le coût moyen pondéré du capital et le bénéfice caractéristique, pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes et, en conséquence, à des valeurs comptables différentes pour les écarts d'acquisition et ainsi affecter les résultats d'exploitation.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme, excluant les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque la valeur comptable des actifs à long terme est supérieure aux flux de trésorerie nets futurs non actualisés directement associés à leur utilisation et à leur cession éventuelle, une perte de valeur est constatée aux résultats. Le montant de la perte de valeur représente l'écart entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs des actifs à long terme. L'utilisation d'hypothèses et d'estimations différentes, comme par exemple le taux d'actualisation et les flux de trésorerie nets futurs, pourrait donner lieu à des justes valeurs différentes et, en conséquence, à des valeurs comptables différentes pour les actifs à long terme et ainsi affecter les résultats d'exploitation.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Nous offrons plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de nos participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les participants est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode est fondée sur les hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait générer des valeurs comptables différentes pour les prestations constituées et ainsi affecter la charge au titre des régimes à prestations déterminées.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

Une charge de rémunération est constatée pour toutes les attributions d'options d'achat d'actions. Elle est calculée selon la méthode fondée sur la juste valeur à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. Pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions, nous utilisons des hypothèses concernant le taux d'intérêt sans risque, la durée prévue, la volatilité prévue et le taux de dividende prévu. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait affecter la charge de rémunération à l'état consolidé des résultats.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués d'après l'estimation de la direction des taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Ainsi, l'établissement de la charge d'impôts et des impôts futurs exige l'utilisation d'estimations, d'hypothèses et l'application du jugement qui, utilisés différemment, pourraient générer des valeurs comptables différentes pour les impôts futurs au bilan et ainsi affecter la charge d'impôts à l'état consolidé des résultats.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont évalués à la juste valeur. Les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat net pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les contrats de change à terme et ils sont enregistrés au résultat étendu pour les contrats d'échange de taux d'intérêt. L'utilisation d'hypothèses différentes pour évaluer la juste valeur, comme par exemple les taux d'intérêts prévus et le taux de change qu'une institution financière utiliserait pour renégocier le contrat aux mêmes conditions, pourrait entraîner des valeurs comptables différentes et ainsi affecter l'état consolidé des résultats ou l'état consolidé du résultat étendu, selon le cas.

GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration, le comité de vérification et le comité de direction suivent de près les risques d'affaires. La vérification interne a le mandat de vérifier tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'une vérification pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier aux risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada. Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à deux segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro et les bannières d'escompte Super C et Food Basics. Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de moyenne et de petite surfaces, entre autres, les bannières Brunet Plus, Brunet et Brunet Clinique.

Un des piliers de notre stratégie d'affaires est d'avoir une approche-client. Nous sommes à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs attentes et des changements dans leurs goûts et leurs habitudes. Nous nous efforçons de renouveler sans cesse notre offre commerciale. Pour ce faire, nous avons ajouté de nouveaux produits à nos marques privées *Irresistibles* et *Selection* ainsi que des mets préparés.

De plus, nous avons créé à l'automne 2009 une coentreprise exclusive avec Dunnhumby, une société internationale de conseillers en marketing. La mission de cette coentreprise est de développer et de mettre en place des stratégies clients ayant pour objectifs de mieux satisfaire les besoins des consommateurs et de les fidéliser. Une réalisation liée à cette approche-client a été le déploiement de notre programme de fidélité *Metro & Moi* à la grandeur du Québec à la fin de notre exercice 2010. Ainsi, les consommateurs peuvent accumuler des points qui se transformeront en dollars et qui réduiront leur facture d'épicerie.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Un ralentissement ou une récession économique pourrait affecter nos supermarchés et nos magasins d'escompte, mais ils peuvent s'adapter avec des mises en marché appropriées à de telles situations. Dû au besoin essentiel de se nourrir, l'industrie alimentaire est moins affectée par un ralentissement ou une récession économique.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxoinfection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Pour pallier à ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par L'École des professionnels Metro sont donnés à tout le personnel. Nos principaux centres de transformation et de distribution de viande sont accrédités HACCP (*Hazard Analysis and Critical Control Point*), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités sociale, économique et environnementale, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Conscients que notre activité commerciale a une incidence sur la société, nous avons multiplié les efforts en matière de responsabilité d'entreprise. En 2010, nous avons publié notre feuille de route de la responsabilité d'entreprise qui définit nos engagements et nos intentions relativement à la nature durable de notre activité commerciale sur les plans social, économique et environnemental. Notre feuille de route est disponible sur notre site web www.metro.ca. Nous prévoyons⁽²⁾ publier, en 2011, notre premier rapport sur la responsabilité d'entreprise.

De plus, il y a plusieurs années, nous nous sommes dotés d'une politique environnementale qui précise que l'entreprise prend les mesures nécessaires pour respecter les exigences légales applicables et pour améliorer, sur une base continue, sa performance environnementale. Un comité composé de membres de la direction s'assure de la mise en œuvre de la politique et de programmes de réduction des impacts de nos activités sur l'environnement. Des vérifications environnementales sont effectuées régulièrement dans l'ensemble des établissements de la Société et des correctifs sont apportés rapidement si nécessaire.

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient nous nuire. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽²⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révisé régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous sommes exposés à un risque de fluctuations de taux d'intérêt principalement en raison des emprunts que nous contractons à des taux d'intérêt variables. De plus, nous effectuons certains achats en devises US et nous nous exposons ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques, nous avons recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats d'échange de taux d'intérêt et des contrats de change à terme. Ainsi, nous échangeons nos paiements d'intérêt à des taux variables pour des paiements d'intérêt à des taux fixes et nous nous protégeons des variations de taux de change sur nos achats futurs en devises US. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subissons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients affiliés. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette à long terme et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement. Notre facilité de crédit A ainsi que nos billets de Série A et Série B viendront à échéance seulement en 2012, 2015 et 2035 respectivement. Nous avons également accès à une facilité de crédit rotative autorisée de 400,0 millions \$.

RÉCLAMATIONS

Dans le cours normal de nos affaires, nous sommes exposés à diverses actions et réclamations. Nous limitons notre risque en nous assurant auprès de compagnies d'assurances pour couvrir les risques de réclamations liés à nos activités. Le Regroupement des marchands actionnaires Inc. a institué contre la Société, il y a sept ans, une action dans laquelle il réclame notamment la possibilité pour certains marchands actionnaires ayant converti leurs actions catégorie B en actions subalternes catégorie A de reconverter ces actions subalternes catégorie A en actions catégorie B. Nous contestons le bien-fondé de cette réclamation et estimons⁽²⁾ que son règlement n'influencera pas de façon sensible notre situation financière et nos résultats.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de nos magasins.

Montréal, Canada, le 3 décembre 2010

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR » à la page 23

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives » à la page 23

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des vérificateurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, la vérification et la communication de l'information financière. Les vérificateurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité de vérification a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été vérifiés par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction



Richard Dufresne
Vice-président principal,
chef de la direction financière et trésorier

Montréal, Canada, le 10 décembre 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de METRO INC.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de METRO INC. au 25 septembre 2010 et au 26 septembre 2009 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, des résultats étendus et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 25 septembre 2010 et au 26 septembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

ERNST & YOUNG s.r.l./S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Comptables agréés

Montréal, Canada, le 16 novembre 2010

⁽¹⁾ CA auditeur permis n° 8697

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2010	2009
Chiffre d'affaires <i>(notes 22 et 23)</i>	11 342,9 \$	11 196,0 \$
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation <i>(note 9)</i>	(10 595,4)	(10 480,8)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	40,4	37,4
Charges de conversion de bannières <i>(note 4)</i>	(0,9)	(11,0)
Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement	787,0	741,6
Amortissement <i>(note 5)</i>	(201,2)	(189,1)
Bénéfice d'exploitation	585,8	552,5
Frais financiers, nets <i>(note 6)</i>	(44,7)	(48,0)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	541,1	504,5
Impôts sur les bénéfices <i>(note 7)</i>	(149,3)	(150,1)
Bénéfice net	391,8 \$	354,4 \$
Bénéfice net par action <i>(en dollars) (note 8)</i>		
De base	3,67	3,21
Dilué	3,65	3,19

Voir les notes afférentes

Bilans consolidés**Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars)*

	2010	2009
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	214,7 \$	241,4 \$
Débiteurs <i>(notes 10 et 22)</i>	311,3	315,8
Stocks <i>(note 9)</i>	699,3	681,3
Charges payées d'avance	9,7	8,3
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1,7	6,6
Impôts futurs <i>(note 7)</i>	12,3	22,6
	1 249,0	1 276,0
Placements et autres actifs <i>(note 10)</i>	235,3	204,0
Immobilisations corporelles <i>(note 11)</i>	1 319,1	1 305,8
Actifs incorporels <i>(note 12)</i>	315,7	325,4
Écarts d'acquisition	1 603,7	1 478,6
Impôts futurs <i>(note 7)</i>	26,0	2,7
Actifs au titre des prestations constituées <i>(note 19)</i>	72,8	65,6
	4 821,6 \$	4 658,1 \$
PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires <i>(note 13)</i>	1,0 \$	0,8 \$
Créditeurs	1 073,3	1 111,2
Impôts sur les bénéfices à payer	50,8	24,8
Impôts futurs <i>(note 7)</i>	12,8	10,7
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme <i>(note 14)</i>	4,7	6,4
	1 142,6	1 153,9
Dette à long terme <i>(note 14)</i>	1 004,3	1 004,3
Passifs au titre des prestations constituées <i>(note 19)</i>	48,5	49,0
Impôts futurs <i>(note 7)</i>	162,2	155,4
Autres éléments de passif à long terme <i>(note 15)</i>	21,2	31,4
	2 378,8	2 394,0
Avoir des actionnaires		
Capital-actions <i>(note 16)</i>	702,1	716,7
Surplus d'apport <i>(note 17)</i>	6,1	3,7
Bénéfices non répartis	1 734,9	1 545,7
Cumul des autres éléments du résultat étendu <i>(note 18)</i>	(0,3)	(2,0)
	2 442,8	2 264,1
	4 821,6 \$	4 658,1 \$

Engagements et éventualités *(notes 20 et 21)**Voir les notes afférentes*

Au nom du conseil d'administration,


ERIC R. LA FLÈCHE
Administrateur

MICHEL LABONTÉ
Administrateur

États consolidés des bénéfices non répartis
Exercices terminés les 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009
(en millions de dollars)

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	1 545,7 \$	1 366,8 \$
Bénéfice net	391,8	354,4
Dividendes	(69,2)	(59,3)
Prime sur rachat d'actions (note 16)	(133,4)	(116,2)
Solde à la fin de l'exercice	1 734,9 \$	1 545,7 \$

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat étendu
Exercices terminés les 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009
(en millions de dollars)

	2010	2009
Bénéfice net	391,8 \$	354,4 \$
Autres éléments du résultat étendu (note 18)		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2,5	(1,4)
Impôts correspondants	(0,8)	0,4
Résultat étendu	393,5 \$	353,4 \$

Voir les notes afférentes

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars)

	2010	2009
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	391,8 \$	354,4 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	(40,4)	(37,4)
Amortissement	201,2	189,1
Amortissement des frais de financement reportés	1,8	2,0
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1,1	3,0
Gain sur cession de placements	—	(0,1)
Revenus d'intérêts sur placements	(0,2)	(0,2)
Impôts futurs	27,3	32,1
Charge relative à la rémunération à base d'actions	5,8	5,0
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages sociaux futurs et les charges de l'exercice	(7,7)	(26,6)
	580,7	521,3
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(32,9)	(1,2)
	547,8	520,1
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de la trésorerie acquise de 0,3 \$ (note 3)	(152,3)	—
Variation nette de placements et autres actifs	0,4	(4,6)
Dividendes d'une société satellite publique	3,2	2,9
Acquisition d'immobilisations corporelles	(165,4)	(235,1)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	4,9	14,8
Acquisition d'actifs incorporels	(30,6)	(36,8)
	(339,8)	(258,8)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	0,2	(0,1)
Émission d'actions (note 16)	8,6	44,0
Rachat d'actions (note 16)	(159,5)	(142,5)
Acquisition d'actions autodétenues (note 16)	—	(4,3)
Règlement en espèces d'unités d'actions au rendement (note 17)	(0,5)	(0,5)
Augmentation de la dette à long terme	3,1	5,3
Remboursement de la dette à long terme	(10,1)	(10,2)
Variation nette des autres éléments de passif à long terme	(7,3)	(4,0)
Dividendes versés	(69,2)	(59,3)
	(234,7)	(171,6)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(26,7)	89,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	241,4	151,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	214,7 \$	241,4 \$
Information supplémentaire		
Intérêt payé	44,9	47,0
Impôts sur les bénéfices payés	114,0	105,3

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1- DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires au Canada et exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Les différentes composantes de la Société constituent un seul secteur isolable.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société, en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ce qui nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés et présentés dans les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après :

CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales détenues en propriété exclusive, de sa quote-part d'une coentreprise ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont elle est le principal bénéficiaire. Les opérations et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins), des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés. Ils sont classés dans les « Actifs détenus à des fins de transaction » et évalués à la juste valeur. Les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat net.

DÉBITEURS

Les débiteurs sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

ÉVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôt est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties reçues de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues de fournisseurs. De plus, tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôt et en magasins.

PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

Le placement dans une société satellite publique est comptabilisé à la valeur de consolidation. Les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation des durées de vie utile sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	40 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

CONTRATS DE LOCATION

La Société comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et est amorti linéairement sur la durée du bail. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont présentés sous la rubrique « Immobilisations corporelles » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation des durées de vie utile sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	5 à 20 ans
Dossiers d'ordonnances	10 ans

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, soit les bannières, les marques privées et certaines ententes, sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Lorsque le test de dépréciation révèle que la valeur comptable d'un actif incorporel excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée aux résultats pour un montant égal à l'excédent. Pour évaluer la juste valeur, la Société utilise la méthode de licence libre de redevance et la capitalisation du bénéfice excédentaire avant frais financiers et impôts.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise d'abord à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de tout écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur. Toute dépréciation est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de son unité d'exploitation, la Société utilise la méthode de la capitalisation du bénéfice caractéristique.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque la valeur comptable des actifs à long terme est supérieure aux flux de trésorerie nets futurs non actualisés directement associés à leur utilisation et à leur cession éventuelle, une perte de valeur est constatée aux résultats. Le montant de la perte de valeur représente l'écart entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie nets futurs des actifs à long terme.

FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les frais de financement relatifs à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Lorsque la Société effectue un remboursement de l'un de ses emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés aux résultats. Les frais de financement reportés sont présentés sous la rubrique « Dette à long terme » au bilan consolidé et l'amortissement y afférent sous la rubrique « Frais financiers, nets » à l'état consolidé des résultats.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société comptabilise les actifs et les obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts à ses employés ainsi que les coûts connexes, en appliquant les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations constituées et le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les obligations au titre des prestations versées dans le cadre des régimes postérieurs à l'emploi sont établies par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations constituées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants et les coûts prévus des soins de santé.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.
- Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées et de l'expérience émergente différente des hypothèses retenues.
- L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs. Le coût des services passés est amorti linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs couverts par les régimes de retraite est de 13 ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des participants couverts par les autres régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 13 ans et celle des régimes postérieurs à l'emploi est de 5 ans.
- Le coût des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs couverts par les régimes à la date de la modification jusqu'à la date d'admissibilité intégrale.

Le coût des régimes de retraite à cotisations déterminées, qui inclut celui des régimes de retraite à entreprises multiples, est enregistré lorsque les cotisations sont dues.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit, les billets, les emprunts et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont classés dans les « Autres passifs financiers » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

CONSTATATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins pour lesquels la Société est le principal bénéficiaire sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société à ses commerçants sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

CONSTATATION DE CONTREPARTIES REÇUES DE FOURNISSEURS

Certaines contreparties en espèces reçues de fournisseurs doivent être considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, être enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces reçues représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la Société pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces autres contreparties reçues des fournisseurs sont enregistrées, selon leur nature, dans le chiffre d'affaires ou en diminution du coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.

PROGRAMMES DE FIDÉLITÉ

La Société a deux programmes de fidélité. Le premier est la propriété d'un tiers et son coût est enregistré aux résultats de la Société dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation. Le second appartient à la Société et son coût, calculé selon un pourcentage de retour qui est réévalué régulièrement, est comptabilisé dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation au moment de la vente au consommateur.

CONVERSION DES DEVICES

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou au taux de change moyen de la période. Les gains/pertes résultant de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent.

RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société impute aux résultats les rémunérations et autres paiements à base d'actions offerts à ses employés, selon la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les options d'achat d'actions attribuées. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée prévue de l'attribution.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)****RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT**

La Société établit la valeur de la rémunération du régime d'unités d'actions au rendement (UAR) offerte à ses employés en fonction de la valeur boursière des actions subalternes catégorie A de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions subalternes catégorie A et d'actions catégorie B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

La Société évalue l'efficacité de la relation de couverture au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, la Société évalue périodiquement l'efficacité de la relation de couverture afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. La Société documente formellement les résultats de ses évaluations.

Les instruments financiers dérivés utilisés par la Société sont principalement composés de contrats d'échange de taux d'intérêt afin d'échanger les paiements à taux d'intérêt variable contre des paiements à un taux d'intérêt fixe. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture et de désigner ses contrats d'échange de taux d'intérêt à titre de couverture de flux de trésorerie. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat étendu, dans la mesure où la couverture est jugée efficace.

La Société utilise également des contrats de change à terme pour se protéger des variations de taux de change sur des achats futurs effectués en devises US. En raison de leur courte échéance, la Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs détenus à des fins de transaction » et évalués à la juste valeur. Les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat net.

EXERCICE

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices terminés le 25 septembre 2010 et le 26 septembre 2009 comprenaient 52 semaines d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3- ACQUISITION D'ENTREPRISES**

Au cours du premier trimestre de 2010, la Société a acquis 18 magasins affiliés pour lesquels elle assurait déjà l'approvisionnement. Le prix d'achat total a été de 152,2 \$ au comptant.

L'acquisition de ces magasins a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des magasins ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective. La répartition finale du prix d'achat total se résumait comme suit :

Trésorerie	0,3 \$
Stocks	14,9
Autres actifs à court terme	0,3
Immobilisations corporelles	12,1
Marque de commerce	1,3
Écart d'acquisition	122,3
Actifs d'impôts futurs	6,3
Passifs à court terme pris en charge	(3,6)
Passifs relatifs au plan d'intégration et de rationalisation	(1,3)
Total des actifs nets acquis	152,6 \$

Contrepartie en espèces	152,2 \$
Frais d'acquisition	0,4
Contrepartie et frais d'acquisition	152,6 \$

L'écart d'acquisition est traité au point de vue fiscal comme un bien en immobilisation admissible avec les déductions fiscales y afférentes.

4- CHARGES DE CONVERSION DE BANNIÈRES

La Société a complété, au premier trimestre de 2010, la conversion des cinq bannières de ses 159 supermarchés en Ontario à la bannière Metro, amorcée à l'été 2008. Les charges de conversion de bannières se sont élevées à 0,9 \$ pour l'exercice 2010 (11,0 \$ en 2009).

5- AMORTISSEMENT

	2010	2009
Immobilisations corporelles	159,5 \$	148,9 \$
Actifs incorporels	41,7	40,2
	201,2 \$	189,1 \$

6- FRAIS FINANCIERS, NETS

	2010	2009
Intérêts à court terme	1,3 \$	1,7 \$
Intérêts à long terme	43,5	46,1
Amortissement des frais de financement reportés	1,8	2,0
Revenus d'intérêts	(1,9)	(1,8)
	44,7 \$	48,0 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

	2010	2009
Exigibles	122,0 \$	118,0 \$
Futurs	27,3	32,1
	149,3 \$	150,1 \$

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	2010	2009
Taux combiné prévu par la loi	30,4	31,3
Variations		
Effet des baisses futures d'un total de 4,0 % du taux de l'Ontario sur les impôts futurs (10,0 \$ en 2010)	(1,8)	—
Effet de la baisse de 4,35 % du taux du Québec sur les impôts futurs relatifs aux revenus de placement (2,7 \$ en 2009)	—	(0,5)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	(1,3)	(1,3)
Autres	0,3	0,3
	27,6	29,8

Les impôts futurs reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Société s'établissaient comme suit :

	2010	2009
Actifs et passifs d'impôts futurs		
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	20,1 \$	(4,6) \$
Pertes fiscales reportées	11,6	24,6
Stocks	(7,7)	(8,7)
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable nette des biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	5,8	6,9
Contrats d'échange de taux d'intérêt	0,1	0,9
Avantages sociaux futurs	(7,6)	(3,5)
Quote-part dans les résultats cumulés d'une société satellite publique	(27,4)	(22,0)
Excédent de la valeur comptable nette sur la valeur fiscale		
Immobilisations corporelles	(57,0)	(57,5)
Actifs incorporels	(58,6)	(62,1)
Écarts d'acquisition	(16,0)	(14,8)
	(136,7) \$	(140,8) \$
Actifs d'impôts futurs à court terme	12,3 \$	22,6 \$
Passifs d'impôts futurs à court terme	(12,8)	(10,7)
Actifs d'impôts futurs à long terme	26,0	2,7
Passifs d'impôts futurs à long terme	(162,2)	(155,4)
	(136,7) \$	(140,8) \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

8- BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	106,9	110,4
Effet de dilution en vertu des régimes d'options d'achat d'actions et des UAR	0,5	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	107,4	111,1

9- STOCKS

Les stocks se détaillaient comme suit :

	2010	2009
Stocks en entrepôt	296,3 \$	304,0 \$
Stocks de magasins	403,0	377,3
	699,3 \$	681,3 \$

Le coût des stocks comptabilisé en charges était de 9 272,6 \$ pour l'exercice 2010 (9 218,0 \$ en 2009).

10- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2010	2009
Placement dans une société satellite publique, y compris la quote-part des résultats jusqu'au 18 juillet 2010 (19 juillet 2009) (valeur boursière : 491,5 \$ au 25 septembre 2010; 394,9 \$ au 26 septembre 2009)	219,5 \$	182,3 \$
Prêts à certains clients portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2030	24,7	24,0
Autres actifs	0,5	1,5
	244,7	207,8
Tranche réalisable à court terme comprise dans les débiteurs	9,4	3,8
	235,3 \$	204,0 \$

11- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	168,3 \$	— \$	168,3 \$	168,0 \$	— \$	168,0 \$
Bâtiments	437,0	126,6	310,4	421,3	118,3	303,0
Équipement	1 102,4	605,4	497,0	988,1	502,5	485,6
Améliorations locatives	562,6	236,5	326,1	521,9	192,5	329,4
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	35,5	18,2	17,3	35,5	15,7	19,8
	2 305,8 \$	986,7 \$	1 319,1 \$	2 134,8 \$	829,0 \$	1 305,8 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12- ACTIFS INCORPORELS

	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Actifs incorporels à durée de vie limitée						
Droits de tenure à bail	74,9 \$	35,8 \$	39,1 \$	75,3 \$	33,5 \$	41,8 \$
Logiciels	164,0	117,1	46,9	156,1	98,8	57,3
Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	231,6	114,4	117,2	218,0	105,0	113,0
Dossiers d'ordonnances	7,4	3,4	4,0	7,4	2,6	4,8
	477,9	270,7	207,2	456,8	239,9	216,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Bannières	53,3	—	53,3	53,3	—	53,3
Marques privées et ententes	55,2	—	55,2	55,2	—	55,2
	108,5	—	108,5	108,5	—	108,5
	586,4 \$	270,7 \$	315,7 \$	565,3 \$	239,9 \$	325,4 \$

Les acquisitions nettes d'actifs incorporels exclues de l'état consolidé des flux de trésorerie ont été de 3,5 \$ en 2010 (2,5 \$ en 2009).

13- EMPRUNTS BANCAIRES

La Société bénéficie d'une facilité de crédit rotative de 400,0 \$ échéant le 15 août 2012, ainsi que d'une facilité de crédit A de 369,3 \$ (369,3 \$ au 26 septembre 2009), tel que décrit à la note 14. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et sont non garanties. Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, la facilité de crédit rotative n'était pas utilisée. Les EDDV consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 6,6 \$ (6,2 \$ au 26 septembre 2009), portant intérêt au taux préférentiel, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2011. Au 25 septembre 2010, 1,0 \$ (0,8 \$ au 26 septembre 2009) des marges de crédit était utilisé, au taux d'intérêt de 2,90 % (2,25 % au 26 septembre 2009).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

14- DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Facilité de crédit A, au taux d'intérêt moyen pondéré de 1,04 % (1,91 % en 2009) remboursable le 15 août 2012 ou avant	369,3 \$	369,3 \$
Billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 %, échéant le 15 octobre 2015 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	200,0	200,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2019, au taux d'intérêt moyen de 3,38 % (2,9 % au 26 septembre 2009)	15,8	15,7
Obligations découlant de contrats de location-acquisition portant intérêt au taux effectif de 11,2 % (11,2 % en 2009)	28,1	31,7
Frais de financement reportés	(4,2)	(6,0)
	1 009,0	1 010,7
Tranche échéant à court terme	4,7	6,4
	1 004,3 \$	1 004,3 \$

Les paiements minimums exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	Total
2011	2,4 \$	— \$	5,1 \$	7,5 \$
2012	370,4	—	5,1	375,5
2013	0,6	—	5,1	5,7
2014	0,5	—	4,6	5,1
2015	0,3	—	4,6	4,9
2016 et suivants	10,9	600,0	19,4	630,3
	385,1 \$	600,0 \$	43,9 \$	1 029,0 \$

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-acquisition comprenaient des intérêts de 15,8 \$ sur ces obligations (18,8 \$ en 2009).

15- AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF À LONG TERME

	2010	2009
Passifs relatifs aux baux	19,3 \$	21,2 \$
Contrats d'échange de taux d'intérêt	—	2,9
Autres passifs	1,9	7,3
	21,2 \$	31,4 \$

En 2010, le contrat d'échange de taux d'intérêt est présenté avec les créiteurs étant donné son échéance à court terme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16- CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Nombre illimité d'actions subalternes catégorie A, comportant un droit de vote par action, participantes, convertibles en actions catégorie B dans le cas d'une offre publique d'achat portant sur les actions catégorie B, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions catégorie B, comportant 16 droits de vote par action, participantes, convertibles à la disqualification en actions subalternes catégorie A à raison d'une action subalterne catégorie A pour chaque action catégorie B détenue, sans valeur nominale.

EN CIRCULATION

	Actions subalternes catégorie A		Actions catégorie B		Total
	Nombre (en milliers)		Nombre (en milliers)		
Solde au 27 septembre 2008	109 806	696,1 \$	750	1,5 \$	697,6 \$
Émission d'actions contre espèces	33	1,1	—	—	1,1
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 116,2 \$	(3 989)	(26,3)	—	—	(26,3)
Acquisition d'actions autodétenues excluant une prime de 3,6 \$	(115)	(0,7)	—	—	(0,7)
Actions autodétenues remises en circulation	52	0,3	—	—	0,3
Exercice d'options d'achat d'actions	2 011	44,7	—	—	44,7
Conversion d'actions catégorie B en actions subalternes catégorie A	32	0,1	(32)	(0,1)	—
Solde au 26 septembre 2009	107 830	715,3	718	1,4	716,7
Émission d'actions contre espèces	10	0,3	—	—	0,3
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 133,4 \$	(3 911)	(26,1)	—	—	(26,1)
Actions autodétenues remises en circulation	54	0,3	—	—	0,3
Exercice d'options d'achat d'actions	368	10,9	—	—	10,9
Conversion d'actions catégorie B en actions subalternes catégorie A	87	0,1	(87)	(0,1)	—
Solde au 25 septembre 2010	104 438	700,8 \$	631	1,3 \$	702,1 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16- CAPITAL-ACTIONS (suite)

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 10 000 000 actions subalternes catégorie A. Le prix de souscription de chaque action subalterne catégorie A visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 27 septembre 2008	3 534	23,63
Attribuées	343	36,78
Exercées	(2 011)	21,31
Annulées	(2)	34,86
Solde au 26 septembre 2009	1 864	28,53
Attribuées	283	44,06
Exercées	(368)	22,35
Annulées	(2)	31,78
Solde au 25 septembre 2010	1 777	32,29

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 25 septembre 2010 :

Fourchette des prix d'exercice (en dollars)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
20,20 à 24,73	448	47,0	24,32	135	23,55
26,40 à 35,71	643	39,9	29,35	266	28,35
37,22 à 44,19	686	67,1	40,24	57	37,65
	1 777	52,2	32,29	458	28,10

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice s'est établie à 10,39 \$ par option (7,88 \$ en 2009) et a été déterminée selon le modèle Black & Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,0 % (2,3 % en 2009), durée prévue de six ans (six ans en 2009), volatilité prévue de 23 % (22 % en 2009) et un taux de dividende prévu de 1,5 % (1,4 % en 2009). La charge de rémunération de toutes ces options s'est élevée à 2,5 \$ pour l'exercice 2010 (2,3 \$ en 2009).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***16- CAPITAL-ACTIONS (suite)****RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT**

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR, lequel peut augmenter s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions subalternes catégorie A de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en unités)</i>
Solde au 27 septembre 2008	257 986
Octroyées	97 394
Réglées	(64 177)
Annulées	(23 633)
Solde au 26 septembre 2009	267 570
Octroyées	107 583
Réglées	(65 860)
Annulées	(389)
Solde au 25 septembre 2010	308 904

Des actions subalternes catégorie A de la Société sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés aux UAR soient acquis ou qu'elles soient annulées. Cette fiducie, considérée comme une EDDV, est consolidée aux états financiers de la Société et le coût des actions acquises est présenté en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues.

Le nombre d'actions autodétenues et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en unités)</i>
Solde au 27 septembre 2008	194 000
Acquisition d'actions autodétenues	115 000
Actions autodétenues remises en circulation	(51 745)
Solde au 26 septembre 2009	257 255
Actions autodétenues remises en circulation	(53 707)
Solde au 25 septembre 2010	203 548

Une charge de rémunération de 3,3 \$ a été comptabilisée pour l'exercice 2010 (2,7 \$ en 2009) relativement à ce régime d'UAR.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***17- SURPLUS D'APPORT**

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	3,7 \$	4,9 \$
Charge relative à la rémunération à base d'actions	5,8	5,0
Exercice d'options d'achat d'actions	(2,6)	(1,8)
Acquisition d'actions autodétenues	—	(3,6)
Actions autodétenues remises en circulation	(0,3)	(0,3)
Règlement en espèces d'UAR	(0,5)	(0,5)
Solde à la fin de l'exercice	6,1 \$	3,7 \$

18- CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillaient comme suit :

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	(2,0) \$	(1,0) \$
Variation de la juste valeur des dérivés désignés, nette des impôts de 0,8 \$ (0,4 \$ en 2009)	1,7	(1,0)
Solde à la fin de l'exercice	(0,3) \$	(2,0) \$

19- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi qui dans certains cas sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont capitalisés au moyen de cotisations versées par la Société et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La charge de la Société au titre de ses régimes à cotisations et à prestations déterminées se présentait comme suit :

	2010		2009	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations déterminées	27,7 \$	0,6 \$	30,0 \$	0,6 \$
Régimes à prestations déterminées				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	23,1	1,9	21,0	1,5
Perte actuarielle	46,6	2,9	25,8	0,8
Modifications des régimes	4,0	—	0,1	—
Intérêts débiteurs	35,3	2,1	33,6	2,2
Rendement réel des actifs des régimes	(36,3)	—	(40,1)	—
Variation de la provision pour moins-value	(0,9)	—	(0,1)	—
	71,8	6,9	40,3	4,5
Écart entre le coût déterminé et le coût constaté pour l'exercice relativement aux éléments suivants :				
Perte actuarielle	(45,9)	(3,0)	(25,3)	(1,1)
Modifications des régimes	(2,9)	(0,2)	0,8	(0,3)
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes	(5,3)	—	1,3	—
	17,7	3,7	17,1	3,1
	45,4 \$	4,3 \$	47,1 \$	3,7 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

L'information relative aux régimes à prestations déterminées se présentait comme suit :

	2010		2009	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Solde au début de l'exercice	571,6 \$	36,5 \$	513,5 \$	35,5 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	23,1	1,9	20,4	1,5
Intérêts débiteurs	35,3	2,1	33,6	2,2
Cotisations des participants	3,4	—	3,7	—
Modifications des régimes	4,0	—	0,1	—
Prestations versées	(27,0)	(2,3)	(25,5)	(3,5)
Perte actuarielle	46,6	2,9	25,8	0,8
Solde à la fin de l'exercice	657,0	41,1	571,6	36,5
Actifs des régimes				
Juste valeur au début de l'exercice	587,2	—	526,2	—
Rendement réel des actifs des régimes	36,3	—	40,1	—
Cotisations de l'employeur	26,8	2,3	43,3	3,5
Cotisations des participants	3,4	—	3,7	—
Prestations versées	(27,0)	(2,3)	(25,5)	(3,5)
Frais d'administration des régimes	—	—	(0,6)	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	626,7	—	587,2	—
Situation de capitalisation (déficit)				
Coût non amorti des services passés	(30,3)	(41,1)	15,6	(36,5)
Perte nette actuarielle non amortie	10,8	(0,4)	7,9	(0,6)
Perte nette actuarielle non amortie	81,0	4,4	29,8	1,4
Provision pour moins-value	(0,1)	—	(1,0)	—
Actifs (passifs) au titre des prestations constituées	61,4	(37,1)	52,3	(35,7)
Actifs au titre des prestations constituées	72,8	—	65,6	—
Passifs au titre des prestations constituées	(11,4) \$	(37,1) \$	(13,3) \$	(35,7) \$

La répartition des régimes se faisait comme suit :

	2010		2009	
	Obligations au titre des prestations constituées	Juste valeur des actifs	Obligations au titre des prestations constituées	Juste valeur des actifs
Régimes dont les obligations au titre des prestations constituées excèdent la juste valeur des actifs	486,2	388,3	357,8	292,3
Régimes dont la juste valeur des actifs excède les obligations au titre des prestations constituées	211,9	238,4	250,3	294,9

Les régimes à prestations déterminées autres que de retraite ne sont pas capitalisés.

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 29,1 \$ en 2010 (46,8 \$ en 2009).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2007 et juin 2010 et les prochaines évaluations seront effectuées entre décembre 2010 et juin 2012.

Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure, soit le 25 septembre 2010 et le 26 septembre 2009 :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2010	2009
Actions	56	56
Obligations	39	40
Autres	5	4

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société étaient les suivantes :

(en pourcentage)	2010		2009	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	6,0	6,0
Taux de croissance de la rémunération	3,0	3,0	3,5	3,5
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	6,0	6,0	6,4	6,4
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	7,25	—	7,5	—
Taux de croissance de la rémunération	3,5	3,5	3,75	3,75

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,6 % en 2010 (9,3 % en 2009). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,5 % en 2018 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % du taux de croissance ou de décroissance hypothétique serait comme suit :

(en millions de dollars)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur le coût des services rendus au cours de l'exercice et des intérêts débiteurs	0,2	(0,2)
Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées	2,0	(1,8)

20- ENGAGEMENTS

OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION ET DE CONTRATS DE SERVICE

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2033, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. Le solde des paiements minimums exigibles au 25 septembre 2010 s'élevait à 1 340,2 \$ (1 299,5 \$ au 26 septembre 2009). Les loyers minimums exigibles pour les prochains exercices se répartiront comme suit : 163,8 \$ en 2011; 155,5 \$ en 2012; 138,8 \$ en 2013; 122,6 \$ en 2014; 106,9 \$ en 2015 et 652,6 \$ pour 2016 et les exercices suivants.

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2031, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Le solde des engagements de loyer minimum en vertu de ces contrats de location s'élevait à 417,3 \$ au 25 septembre 2010 (446,8 \$ au 26 septembre 2009) et les versements annuels moyens, pour les cinq prochains exercices, seront de 35,5 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***20- ENGAGEMENTS (suite)**

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2021. Le montant de ces engagements au 25 septembre 2010 s'élevait à 510,0 \$ (610,2 \$ au 26 septembre 2009). Ces engagements se répartiront comme suit pour les prochains exercices : 66,8 \$ en 2011; 48,8 \$ en 2012; 46,6 \$ en 2013; 46,4 \$ en 2014; 44,9 \$ en 2015 et 256,5 \$ en 2016 et les exercices suivants.

21- ÉVENTUALITÉS**CAUTIONNEMENTS**

Pour certains de ses clients avec lesquels des relations commerciales sont établies, la Société assume une responsabilité éventuelle à titre de caution en vertu de contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2019, dont les loyers minimums annuels moyens pour les cinq prochains exercices seront de 0,4 \$ (0,5 \$ en 2009). Au 25 septembre 2010, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu de ces cautionnements était de 3,4 \$ (4,1 \$ au 26 septembre 2009). De plus, la Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2022. Le solde de ces prêts au 25 septembre 2010 s'élevait à 12,9 \$ (12,3 \$ au 26 septembre 2009). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices terminés le 25 septembre 2010 et le 26 septembre 2009.

RÉCLAMATIONS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influenceront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

22- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice 2010, les ventes à des entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration se sont élevées à 26,7 \$ (27,3 \$ en 2009). Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des affaires et ont été comptabilisées à la valeur d'échange. Au 25 septembre 2010, les débiteurs comprenaient un solde de 0,9 \$ (0,9 \$ au 26 septembre 2009) résultant de ces opérations.

23- PRODUITS DONT LES TARIFS SONT RÉGLEMENTÉS

La Société vend certains produits dont les tarifs sont réglementés :

MÉDICAMENTS

Au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux établit, par règlement, la liste des médicaments dont le paiement est couvert par le régime général d'assurance médicaments et réglemente le prix de vente de ces médicaments. L'établissement de la liste de médicaments est régi par la *Loi sur l'assurance médicaments*. Au prix fixé, il est possible d'ajouter une marge bénéficiaire se situant en dessous d'un plafond déterminé en vertu du *Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments*.

En Ontario, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée établit, par règlement, la liste des médicaments dont le paiement est couvert par la *Loi sur le régime de médicaments de l'Ontario* et réglemente le prix de vente de ces médicaments.

LAIT

Le prix du lait est régi par la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* et le *Règlement sur les prix du lait aux consommateurs*. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec fixe les prix du lait, en déterminant les prix minimums et maximums, en fonction de trois régions couvrant le territoire du Québec.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**25 septembre 2010 et 26 septembre 2009***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***23- PRODUITS DONT LES TARIFS SONT RÉGLEMENTÉS (suite)****BIÈRE**

Le prix de la bière est régi par la *Loi sur les permis d'alcool* et le *Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques*. La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec fixe le prix minimum de la bière en fonction du pourcentage d'alcool.

VIN

Le prix du vin est régi par la *Loi sur la Société des alcools du Québec* et le *Règlement sur les modalités de vente des boissons alcooliques par les titulaires de permis d'épicerie*. Le prix de vente au détail des boissons alcooliques autorisées ne doit pas être inférieur au prix de vente au détail établi par la Société des alcools du Québec.

Les listes de prix des produits mentionnés précédemment sont mises à jour périodiquement. Le montant total des ventes de produits dont les tarifs sont réglementés a été de 1 028,5 \$ en 2010 (1 014,6 \$ en 2009). La comptabilisation des ventes reste la même que les tarifs des produits soient réglementés ou non.

24- GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette à long terme sur le total combiné de la dette à long terme et de l'avoir des actionnaires (ratio dette à long terme/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant environ 20 % du bénéfice net avant les éléments extraordinaires de l'exercice précédent.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2010, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette à long terme/capital total de 29,1 % (30,7 % au 26 septembre 2009);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS au cours de l'exercice 2010 (même cote au cours de l'exercice 2009);
- un dividende de 19,5 % du bénéfice net de l'exercice précédent (20,3 % en 2009).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

25- INSTRUMENTS FINANCIERS**JUSTE VALEUR**

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des emprunts bancaires et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des prêts à certains clients, de la facilité de crédit et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché.

La juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du contrat selon le taux d'intérêt fixe de ce contrat. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

25- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur des contrats de change à terme est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à la fin selon le taux de change de ce contrat et la valeur du contrat à la fin selon le taux de change que l'institution financière utiliserait si elle renégociait en date d'aujourd'hui le même contrat aux mêmes conditions. Le risque de crédit de l'institution financière est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché.

La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de baux similaires aux conditions actuelles du marché.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers étaient les suivantes :

	Au 25 septembre 2010		Au 26 septembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements et autres actifs				
Prêts et créances				
Prêts à certains clients	24,7	24,7	24,0	24,0
Autres éléments de passif à long terme				
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats d'échange de taux d'intérêt	0,4	0,4	2,9	2,9
Dettes à long terme				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit A	369,3 \$	369,3 \$	369,3 \$	369,3 \$
Billets de série A	200,0	218,2	200,0	210,0
Billets de série B	400,0	412,7	400,0	367,0
Emprunts	15,8	15,8	15,7	15,7
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	28,1	35,7	31,7	39,5
	1 013,2 \$	1 051,7 \$	1 016,7 \$	1 001,5 \$

Les contrats de change à terme, classés dans les « Actifs détenus à des fins de transaction », ne figurent pas dans ce tableau, car ils ont une valeur non significative.

HIÉRARCHIE DES ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan doivent être classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Pour les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme, la Société a classé les évaluations à la juste valeur au niveau 2, car elles reposent essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt et des taux de change.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

25- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats d'échange de taux d'intérêt, afin de fixer une partie de son coût d'emprunt et réduire son risque de taux d'intérêt. Ainsi, elle échange ses paiements d'intérêt à des taux variables sur sa facilité de crédit A pour des paiements d'intérêt à des taux fixes. La Société a choisi de désigner ses contrats d'échange de taux d'intérêt à titre de couverture de flux de trésorerie. Les lignes directrices de la politique interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

À la fin de chaque trimestre, la Société fournit au comité de vérification un rapport détaillé de tous ses instruments financiers dérivés ainsi que leurs justes valeurs respectives. Au 25 septembre 2010, le rapport présentait les informations suivantes :

	Taux fixe (en pourcentage)	Taux moyen échangé (en pourcentage)	Montant nominal	Échéance	Juste valeur 2010	2009
Contrat d'échange de taux d'intérêt	4,0425	0,5531	50,0	16 décembre 2010	(0,4)	(2,4)

Une variation des taux d'intérêt aurait des impacts sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu de la Société. L'incidence d'une variation de 0,5 % des taux d'intérêt serait comme suit :

	2010		2009	
	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
Effet sur le bénéfice net	(1,1)	1,1	(0,5)	0,5
Effet sur les autres éléments du résultat étendu	—	—	0,3	(0,3)

RISQUE DE CRÉDIT

PRÊTS ET CRÉANCES / CAUTIONNEMENTS

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin de se prémunir contre ce risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

25 septembre 2010 et 26 septembre 2009

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

25- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, l'exposition maximale au risque de crédit pour les prêts et créances, sans tenir compte des garanties détenues, correspondait à leur valeur comptable. Au 25 septembre 2010, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 12,9 \$ (12,3 \$ au 26 septembre 2009) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

DÉRIVÉS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE / ACTIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Pour ses instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, soit les contrats d'échange de taux d'intérêt, ainsi que ses actifs détenus à des fins de transaction, soit les contrats de change à terme, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières. Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats d'échange de taux d'intérêt, car ils entraînaient des sommes à payer. Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette à long terme et de ses créanciers.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit A ainsi que ses billets de Série A et Série B viennent à échéance seulement en 2012, 2015 et 2035 respectivement. La Société a également accès à une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 \$.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)				Total
	Créditeurs	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	
Échéance de moins d'un an	1 073,3 \$	13,9 \$	33,8 \$	5,1 \$	1 126,1 \$
1 an à 10 ans	—	386,3	454,8	38,8	879,9
11 ans à 20 ans	—	2,3	238,8	—	241,1
Plus de 20 ans	—	10,5	519,4	—	529,9
	1 073,3 \$	413,0 \$	1 246,8 \$	43,9 \$	2 777,0 \$

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en devises US et s'expose ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs en devises US.

Aux 25 septembre 2010 et 26 septembre 2009, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

26- CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

metro